

COMPTE-RENDU DE LA QUARANTE-CINQUIÈME SESSION DU GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT: 28-31 MARS 2017

La 45^e session du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC 45) s'est tenue du 28 au 31 mars 2017 à Guadalajara, au Mexique, et a réuni environ 320 participants de plus d'une centaine de pays. L'ordre du jour du GIEC comprenait: les grandes lignes du Rapport spécial sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire, et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres; les grandes lignes du Rapport spécial sur le changement climatique, les océans et la cryosphère; le Programme de bourses du GIEC; et le programme et budget du GIEC, notamment les budgets pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020, et la mobilisation des ressources. La GIEC 45 a également entendu des rapports sur: les activités de communication et de sensibilisation; l'empreinte carbone du GIEC; l'avenir de l'Équipe spéciale pour les données et les scénarios servant à l'analyse du climat et de ses incidences (ESACI); et le calendrier de planification stratégique du sixième Rapport d'évaluation (RE6). En outre, le Groupe a examiné une proposition, présentée par le Mexique, visant l'examen des agents de forçage du climat de courte durée de vie. Le GIEC a adopté des décisions portant sur les points suivants: « Changement climatique et terres émergées: rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres »; le « Rapport spécial du GIEC sur les océans et la cryosphère dans le contexte du changement climatique »; et le programme et budget du Fonds d'affectation spéciale du GIEC. Le Groupe a également décidé de créer une Équipe spéciale sur la stabilité financière du GIEC et est convenu de son mandat.

BREF HISTORIQUE DU GIEC

Le GIEC a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) afin d'évaluer, sur une base exhaustive, objective, ouverte et transparente, les données scientifiques, techniques et socio-économiques permettant de comprendre les changements climatiques d'origine anthropique, leurs impacts potentiels et les options envisageables pour l'adaptation et l'atténuation. Le GIEC est un organe intergouvernemental et scientifique comptant 195 pays membres. Il n'entreprend pas de nouvelles recherches ni n'assure la surveillance des données liées au climat. Il procède plutôt à des évaluations de l'état des

connaissances sur les changements climatiques, sur la base de la documentation scientifique et technique publiée et ayant été soumise à un examen collégial. Les rapports du GIEC se veulent pertinents pour les politiques, sans être normatifs.

Le GIEC est doté de trois groupes de travail (GT): le Groupe de travail I (GTI) traite des bases de la science physique des changements climatiques; le Groupe de travail II (GTII) traite des conséquences des changements climatiques, de l'adaptation et de la vulnérabilité; et le Groupe de travail III (GTIII) traite des options envisageables pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) et atténuer les changements climatiques. Chaque GT compte deux coprésidents et six vice-présidents, hormis lors du cycle de la cinquième évaluation où le GTIII a eu trois coprésidents. Les coprésidents guident les GT dans l'accomplissement des mandats qui leur sont confiés par le Groupe et sont assistés dans cette tâche par les Unités d'appui technique (UAT).

Le GIEC dispose également d'une Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de GES (ESI) qui supervise le Programme du GIEC sur les inventaires nationaux de GES, auquel une UAT apporte aussi son soutien. Le Programme vise à mettre au point et à affiner une méthode approuvée à l'échelon international ainsi

DANS CE NUMÉRO

Bref historique du GIEC	1
Compte-rendu de la GIEC 45	3
Adoption de l'ordre du jour	4
Approbation du Projet de Rapport de la 44 ^e Session	4
Programme et budget du GIEC	4
Admission des organisations observatrices	6
Rapports	6
Produits du Sixième rapport d'évaluation	7
Programme de bourses du GIEC	11
Questions diverses	12
Lieu et date de la GIEC 46	13
Clôture de la session	13
Brève analyse de la GIEC 45	13
Réunions à venir	15
Glossaire	16

qu'un logiciel pour le calcul et la notification des émissions et des absorptions nationales de GES, et à en promouvoir l'utilisation par les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Le Groupe élit son Bureau pour la durée d'un cycle complet d'évaluation, qui dure de cinq à sept ans et comprend l'élaboration d'un rapport d'évaluation du GIEC. Le Bureau apporte son soutien au Président du GIEC pour la planification, la coordination et le suivi des travaux du GIEC; il est composé d'experts sur l'évolution du climat représentant toutes les régions. Actuellement, le Bureau compte 34 membres et comprend le Président et les Vice-Présidents du GIEC, les Coprésidents et les Vice-Présidents des GT et les Coprésidents de l'ESI et son Bureau. En 2011, le GIEC a créé un Comité exécutif pour aider aux travaux intersessions et à la coordination des GT. Le Comité exécutif comprend le Président du GIEC, les Vice-Présidents du GIEC, les Coprésidents des GT et de l'ESI et des membres consultatifs, notamment le Secrétaire du GIEC et les quatre Chefs des UAT. Le Secrétariat du GIEC est établi à Genève, en Suisse, et est hébergé par l'OMM.

PRODUITS DU GIEC: Depuis sa création, le GIEC a élaboré une série de rapports d'évaluation exhaustifs, des rapports spéciaux (RS) et des documents techniques qui fournissent des données scientifiques sur les changements climatiques à la communauté internationale et qui sont soumis à un examen approfondi par les experts et les gouvernements.

Le premier Rapport d'évaluation du GIEC a été achevé en 1990, le deuxième Rapport d'évaluation en 1995, le troisième Rapport d'évaluation en 2001, le quatrième Rapport d'évaluation (RE4) en 2007, et le cinquième Rapport d'évaluation (RE5) en 2014. Actuellement, les rapports d'évaluation sont composés de trois volumes, soit un volume pour chaque GT. La contribution de chacun des GT comprend un résumé à l'intention des décideurs (RID), un résumé technique et un rapport d'évaluation sous-jacent. L'ensemble des chapitres de chaque rapport est soumis à un processus d'examen approfondi qui se déroule en trois étapes: un premier examen par des experts, un deuxième examen par les experts et les gouvernements, et un troisième examen par les gouvernements. Chaque RID est ensuite approuvé ligne par ligne par le GT compétent. Un rapport de synthèse (RSY) est ensuite élaboré pour l'ensemble du rapport d'évaluation et intègre les aspects les plus pertinents des rapports des trois GT et un RID du RSY qui est par la suite approuvé ligne par ligne par le Groupe.

Outre les évaluations exhaustives, le GIEC produit des RS, des rapports méthodologiques et des documents techniques qui portent sur des thèmes spécifiques liés aux changements climatiques. À ce jour, les RS comprennent: Utilisation des terres, changements d'affectation des terres et foresterie (2000); Piégeage et stockage du dioxyde de carbone (2005); Sources d'énergie renouvelables et atténuation du changement climatique (2011); et Gestion des risques de catastrophes et de phénomènes extrêmes pour les besoins de l'adaptation au changement climatique (2011). Des documents techniques ont également été élaborés, entre autres sur le changement climatique et l'eau (2008).

En outre, le GIEC produit des rapports méthodologiques qui présentent des lignes directrices pour aider les pays à communiquer les données concernant les GES. Des rapports sur les pratiques recommandées ont été approuvés par le Groupe en 2000 et 2003, et la dernière version des Lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux de GES (Lignes directrices 2006 du GIEC) a été approuvée en 2006. Le GIEC a également adopté le Supplément 2013 aux Lignes directrices 2006 pour les inventaires nationaux de GES: terres humides (Supplément sur les terres humides) et les Méthodes supplémentaires révisées et pratiques recommandées découlant du Protocole de Kyoto 2013 (Supplément sur le PK).

Pour ses travaux et efforts « visant à développer et à diffuser des connaissances plus approfondies sur les changements climatiques d'origine anthropique, et à jeter les bases nécessaires pour contrer de tels changements », le GIEC a reçu le Prix Nobel de la paix, conjointement avec l'ancien Vice-Président des États-Unis Al Gore, en décembre 2007.

EXAMEN PAR LE CONSEIL INTERACADÉMIQUE (CIA): En réponse aux critiques publiques émises à l'encontre du GIEC en raison d'inexactitudes figurant dans le RE4, et à la réaction du Groupe à ces critiques, le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon et le Président du GIEC Rajendra Pachauri (Inde) ont demandé au CIA de procéder à un examen indépendant des processus et procédures du GIEC et de présenter des recommandations pour renforcer le GIEC et assurer la qualité de ses rapports.

Le CIA a présenté ses résultats dans un rapport publié en août 2010 et a formulé des recommandations concernant, entre autres: la structure de gestion du GIEC; une stratégie de communication, y compris un plan de réponse aux crises; la transparence, notamment les critères de sélection des participants et le type de données scientifiques et techniques à évaluer; et la cohérence dans la manière dont les GT définissent l'incertitude.

GIEC 32: Cette session (11-14 octobre 2010, Busan, République de Corée) a examiné les recommandations de l'examen mené par le CIA. Le Groupe a adopté plusieurs décisions à cet égard, notamment sur le traitement de la documentation grise et de l'incertitude, et sur un processus pour le traitement des erreurs figurant dans les rapports précédents. Pour les recommandations nécessitant un examen plus approfondi, le Groupe a mis en place des équipes spéciales sur les processus et les procédures, la communication, la politique applicable aux conflits d'intérêts (CI), et la gouvernance et la gestion.

GIEC 33: Cette session (10-13 mai 2011, Abou Dhabi, Émirats arabes unis) a porté principalement sur les mesures de suivi de l'examen mené par le CIA. Le Groupe a créé un Comité exécutif, a adopté une politique applicable aux CI et a apporté plusieurs modifications aux procédures encadrant les rapports du GIEC.

GIEC 34: Cette réunion (18-19 novembre 2011, Kampala, Ouganda) a adopté les procédures révisées régissant l'élaboration, l'examen, l'acceptation, l'adoption, l'approbation et la publication des rapports du GIEC, ainsi que les procédures de mise en œuvre et le formulaire de divulgation pour la politique applicable aux CI.

GIEC 35: Cette session (6-9 juin 2012, Genève, Suisse) a achevé l'examen par le Groupe des recommandations issues de l'examen effectué par le CIA, et a approuvé les fonctions du Secrétariat du GIEC et des UAT ainsi que la stratégie de communication.

GTI et GIEC 36: Lors de ces réunions (23-26 septembre 2013, Stockholm, Suède), le GTI a parachevé sa contribution au RE5: « Changements climatiques 2013: les éléments scientifiques ». Le Groupe s'est ensuite réuni pour approuver le RID du GTI et a accepté le rapport sous-jacent, y compris le résumé technique et les annexes.

GIEC 37: Au cours de cette session (14-17 octobre 2013, Batoumi, Géorgie), le Groupe a décidé de créer une Équipe spéciale sur les futurs travaux du GIEC (ESF). Il a également examiné et adopté deux rapports méthodologiques, à savoir le Supplément sur les terres humides et le Supplément sur le PK. Le GIEC a également entamé des discussions préliminaires sur la planification de son avenir.

GII et GIEC 38: Ces réunions (25-29 mars 2014, Yokohama, Japon) ont parachevé la contribution du GTII au RE5: « Changements climatiques 2014: incidences, adaptation et vulnérabilité ». Le Groupe s'est ensuite réuni pour approuver le RID du GTII et a accepté le rapport sous-jacent, y compris le résumé technique et les annexes.

GTIII et GIEC 39: Ces réunions (7-12 avril 2014, Berlin, Allemagne), ont parachevé la contribution du GTIII au RE5: « Changements climatiques 2014: l'atténuation du changement climatique ». Le Groupe a ensuite approuvé le RID du GTIII et a accepté le rapport sous-jacent, y compris le résumé technique et les annexes. Le Groupe a également examiné, entre autres, les CI et les futurs travaux du GIEC.

GIEC 40: Cette réunion (27 octobre–1^{er} novembre 2014, Copenhague, Danemark) a examiné et parachevé le RSY, qui réunit les conclusions des trois GT du GIEC. Le Groupe a également approuvé le RID du RSY ligne par ligne, et a adopté le RSY détaillé chapitre par chapitre.

GIEC 41: Cette réunion (24-27 février 2015, Nairobi, Kenya) a examiné les futurs travaux du GIEC, y compris les recommandations de l'ESF, et a pris une décision sur la taille, la structure et la composition du Bureau du GIEC et du Bureau de l'ESI (BES). Le Groupe a également adopté des décisions sur: les produits du GIEC, leur calendrier et leur utilité; la structure du GIEC; les rôles respectifs du Secrétariat et des UAT du GIEC; les options envisageables pour la sélection des auteurs principaux chargés de la coordination et des auteurs principaux et pour le soutien à leur apporter; et l'amélioration des processus de rédaction et de révision. Suite à la démission du Président du GIEC Pachauri, Ismail El Gizouli (Soudan) a été nommé Président du GIEC par intérim, en attendant l'élection d'un nouveau Président à la GIEC 42.

GIEC 42: Cette réunion (5-8 octobre 2015, Dubrovnik, Croatie) a élu les membres du Bureau du GIEC et du BES, y compris le Président du GIEC, les Vice-Présidents du GIEC, les Coprésidents des GT et du BES, les Vice-Présidents des GT et les membres du BES. Le Groupe a élu Hoesung Lee (République de Corée) en tant que Président du GIEC pour le sixième cycle d'évaluation.

GIEC 43: Cette réunion (11-13 avril 2016, Nairobi, Kenya) a traité des produits du RE6, notamment les RS et la planification stratégique. La GIEC 43 est convenue d'entreprendre l'élaboration de trois RS sur: les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels et les profils connexes d'évolution des émissions mondiales de GES; le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de GES dans les écosystèmes terrestres; et le changement climatique, les océans et la cryosphère. Le Groupe est également convenu qu'un RS sur les villes serait élaboré dans le cadre du prochain cycle d'évaluation.

GIEC 44: Au cours de cette session (17-21 octobre 2016, Bangkok, Thaïlande), le Groupe a adopté des décisions sur les grandes lignes: du Rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels et les profils connexes d'évolution des émissions mondiales de GES, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace que représente le changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté (RS15); et du Rapport méthodologique destiné à affiner les Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES. Le GIEC a également adopté des décisions portant entre autres sur: la réunion d'experts sur l'atténuation, la durabilité et les scénarios de stabilisation du climat; la communication et le processus de cadrage; l'avenir de l'ESACI; l'examen de la stratégie de communication du GIEC; l'examen de la politique du GIEC applicable aux CI; et un atelier sur les changements climatiques et les villes.

COMPTE-RENDU DE LA GIEC 45

Mardi 28 mars, le Président du GIEC Hoesung Lee a ouvert la réunion. Il a cité les conclusions du rapport de l'OMM sur l'état du climat mondial, notamment le fait que 2016 ait été l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température moyenne de 1,1°C au-dessus des niveaux préindustriels, et il a mis l'accent sur l'urgence des travaux du Groupe pour aider à comprendre les effets et les risques liés aux changements climatiques ainsi que sur les options envisageables pour y faire face. Il a invité les gouvernements à permettre au GIEC de poursuivre ses travaux en investissant dans les recherches scientifiques qui ciblent les lacunes dans les connaissances mises en évidence dans le RE5.

Elena Manaenkova, Secrétaire générale adjointe de l'OMM a mis l'accent sur les synergies, la complémentarité et les avantages partagés des travaux de l'OMM et du GIEC. Elle a déclaré que le Rapport spécial sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire, et les flux de GES dans les écosystèmes terrestres (RSCCTE) et le Rapport spécial sur le changement climatique, les océans et la cryosphère (RSOCCC) sont cruciaux pour la modélisation et les prévisions de l'OMM.

Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo, Ministre des affaires étrangères du Mexique, a mis l'accent sur l'engagement de son pays à entreprendre des travaux visant à établir des critères scientifiques pour que les décideurs prennent des mesures ambitieuses afin de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Il a exhorté la communauté mondiale à appuyer les travaux du GIEC et à défendre le rôle du multilatéralisme pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

Ibrahim Thiaw, Directeur exécutif adjoint de l'ONU Environnement, a mis en exergue certains records climatiques actuellement établis et les effets constatés, en concluant qu'« il est clair que nous risquons d'attiser les conflits et d'accroître le flux de réfugiés ». Il a déclaré que l'Accord de Paris et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 présentent une feuille de route pour l'action, et a exhorté les pays à mettre à profit la dynamique actuelle avec des données scientifiques claires et accessibles, une direction efficace à tous les échelons et la résolution des difficultés financières du GIEC.

Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la CCNUCC, a déclaré dans un message vidéo que l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris inaugure la période de mise en œuvre visant à rétablir la neutralité climatique et à limiter l'augmentation de la température mondiale à près de 1,5°C. Elle a déclaré que le GIEC a posé les bases de ce travail mais a mis l'accent sur ses travaux en cours et à venir, en faisant observer que des données scientifiques sont nécessaires pour établir le lien entre les mesures de mise en œuvre l'Accord de Paris et les résultats escomptés au titre des Objectifs de développement durable grâce à une prise de décisions fondée sur des données factuelles.

Rafael Pacchiano Alamán, Ministre des ressources naturelles et de l'environnement du Mexique, a accueilli les participants au nom du Président du Mexique Enrique Peña Nieto. Il a souligné le rôle de chef de file et la vulnérabilité du Mexique face aux changements climatiques, en mettant l'accent sur l'engagement de son pays à réduire ses émissions de GES de 22% et son carbone noir de 50% d'ici 2030. Il a signalé des mesures permettant de respecter ces engagements, notamment la suppression des subventions aux combustibles fossiles et la stimulation des énergies à faible émission de carbone grâce à des certificats de propreté énergétique.

Jorge Aristóteles Sandoval Díaz, Gouverneur du Jalisco, Mexique, a mis l'accent sur les changements climatiques en tant que question de sécurité et a insisté sur la nécessité de suivre les recommandations des experts fondées sur des données scientifiques. Il a interpellé le Président des États-Unis pour le « pas en arrière » que représentent le retrait des mesures relatives aux changements climatiques, l'augmentation des dépenses militaires et la promotion de l'industrie des combustibles fossiles. Il a indiqué l'appui du Jalisco aux recommandations du GIEC et sa position à l'avant-garde de la résistance contre la « stupidité » et contre les intérêts industriels qui nient la réalité des changements climatiques. Il a ensuite déclaré l'ouverture de la GIEC 45.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président du GIEC Lee a présenté l'ordre du jour provisoire (IPCC-XLV/Doc.1).

La Nouvelle-Zélande a demandé une mise à jour sur le processus de cadrage du RE6, en soulignant la nécessité d'entamer tôt la planification stratégique du RSY. Le Groupe est convenu d'examiner cette question dans le cadre du point de l'ordre du jour sur le calendrier de planification stratégique.

L'Arabie saoudite a déclaré préférer que le RSCCTE soit abordé avant le RSOCCC, conformément à l'ordre consigné dans la Décision IPCC/XLIII-6 (Produits du RE6: rapports spéciaux). La Présidente du Comité scientifique directeur (CSD) du RSOCCC Ko Barrett a indiqué que l'ordre d'adoption des grandes lignes en séance plénière dépendrait des progrès accomplis au cours de la réunion. Dans ce contexte, le Groupe est convenu d'examiner le RSCCTE avant le RSOCCC.

La France a demandé l'examen de propositions alignant les travaux à mener par le Groupe au cours du septième cycle d'évaluation sur les besoins du bilan mondial envisagé dans le cadre de l'Accord de Paris puisque ces propositions doivent être présentées pour examen par le GIEC au plus tard en 2018. Le Groupe est convenu d'aborder cette question dans le cadre du point de l'ordre du jour sur les « questions diverses ».

Le Royaume-Uni a demandé qu'un point soit fait sur les progrès accomplis en ce qui concerne la bibliothèque du GIEC et que suffisamment de temps soit consacré à l'examen du budget du GIEC. Le Groupe est convenu de traiter cette question dans le cadre des « questions diverses ».

La Norvège, rejointe par le Mexique et le Chili, a demandé un débat pour l'inclusion des agents de forçage du climat de courte durée de vie (AFCCD) dans les travaux de l'ESI. Le Président du GIEC Lee a proposé que cette question soit abordée dans le cadre des « questions diverses », ce que le Groupe a accepté.

Suite à ces modifications et à d'autres modifications mineures, le GIEC a adopté l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROJET DE RAPPORT DE LA 44^E SESSION

Le Président du GIEC Lee a par la suite présenté le rapport de la GIEC 44 (IPCC-XLV/Doc.5) et le Groupe l'a adopté.

PROGRAMME ET BUDGET DU GIEC

Mobilisation des ressources: Mardi, le Secrétariat a présenté sa proposition de **stratégie de mobilisation des ressources** (IPCC-XLV/Doc.3), qui vise à susciter l'intérêt pour les travaux du GIEC afin d'obtenir des financements pour ses produits. La déléguée a indiqué l'objectif global consistant à lever 58 millions CHF à l'horizon 2022, en commençant par un budget de 9 millions CHF en 2017. Elle a fait observer que les contributions et le nombre de bailleurs de fonds ont constamment diminué depuis 2008 et que la stratégie s'attache à inverser ces tendances. Elle a indiqué que la collecte de fonds s'effectuera en deux phases: 2016-2019 et 2020-2022.

La Suède a annoncé une augmentation de sa contribution à hauteur de 110 000 CHF en 2017, et de 2 millions SEK supplémentaires plus tard dans l'année. La France et le Maroc se sont engagés à accroître leurs contributions financières au GIEC et/ou leurs contributions en nature.

Le Groupe était divisé sur le rôle des bailleurs de fonds extérieurs dans la mobilisation des ressources. La Suède, soutenue par l'Allemagne, la Belgique et le Royaume-Uni, a recommandé que le GIEC soit principalement financé par les gouvernements afin de garantir son intégrité et sa neutralité.

L'Arabie saoudite, rejointe par la République de Corée, les Bahamas et la Zambie, a répondu que l'intégrité et la neutralité du GIEC ne devraient pas être affectées par l'acceptation de contributions provenant de bailleurs de fonds extérieurs, en déclarant que « la porte doit être grand ouverte à tous ceux qui veulent bien faire ». Les Bahamas ont ajouté que des financements extérieurs pourraient être recherchés si un pays se trouve dans l'impossibilité d'apporter sa contribution, et ont fait observer que la stratégie garantit déjà l'intégrité du GIEC. L'Arabie saoudite, rejointe par l'Afrique du Sud, la Trinité-et-Tobago et la Zambie, a averti que l'affectation des fonds peut potentiellement nuire à l'intégrité du GIEC. L'Afrique du Sud, soutenue par la Pologne, la Trinité-et-Tobago et la Zambie, a vivement déconseillé de lier les contributions des pays à leur participation au GIEC. Appuyant l'Arabie saoudite, le Sénégal a recommandé de se concentrer à garantir les contributions des pays donateurs actuels.

La Suisse a souligné que l'un des moyens d'obtenir « un financement prévisible et suffisant » consiste à s'assurer que tous les membres du GIEC versent leur « juste part » des contributions en utilisant un barème indicatif des contributions, comme il est d'usage au sein des Nations Unies.

Le Japon, soutenu par le Royaume-Uni et la Pologne, a demandé quelles coupes budgétaires pourraient être faites si la stratégie n'était pas fructueuse. L'Indonésie et la Belgique ont suggéré que le budget du Secrétariat pourrait être réduit en organisant les réunions du Bureau sans interprétation. La Pologne a fait observer que 50 à 70% du budget du GIEC est lié aux déplacements. La Vice-Présidente du GTIII Diána Ürges-Vorsatz s'est dite préoccupée par l'atteinte potentielle à la qualité causée par les tentatives d'économie des ressources, notamment en jumelant les réunions ou en supprimant l'interprétation des réunions du Bureau.

Le Royaume-Uni s'est déclaré ouvert à ce que la contribution des organisations philanthropiques couvre une faible proportion du financement du GIEC et a demandé des informations sur l'exécution en cours de la mobilisation des ressources par le Secrétariat. La Norvège a vivement recommandé un accord sur les types d'organisations acceptables et a signalé la complexité de la question de l'affectation des fonds, en déclarant que sa restriction excessive pourrait compromettre la volonté de certains pays de contribuer aux travaux du GIEC.

L'Allemagne a proposé la création d'un groupe intersessions chargé d'examiner ces questions. La France et d'autres pays ont proposé qu'un groupe restreint élabore le mandat d'un tel groupe. Le Président du GIEC Lee a appuyé la proposition, en suggérant que les Vice-Présidents du GIEC Thelma Krug et Youba Sokona coprésident un groupe chargé d'élaborer le mandat d'un groupe spécial à composition non limitée sur la stabilité financière du GIEC, et a demandé un délai pour l'élaboration de ce mandat.

Vendredi après-midi, Krug a présenté le mandat de l'Équipe spéciale chargée de la stabilité financière du GIEC (ES-Finance) pour approbation par le Groupe. En exposant les grandes lignes du mandat, elle a précisé que l'objectif de l'ES-Finance est de proposer des options de financement permettant une mise en œuvre prévisible, durable et appropriée du programme de

travail du GIEC, que les membres de l'équipe comprennent les Coprésidents et les principaux membres de l'Équipe spéciale chargée des questions financières (ESF), le Secrétaire du GIEC et le Secrétaire adjoint, et que l'équipe est ouverte à tous les représentants gouvernementaux. Elle a annoncé que l'ES-Finance sera coprésidée par Krug et Sokona et a détaillé ses rôles et responsabilités, notamment: l'augmentation des contributions gouvernementales, y compris les contributions en nature, et du nombre de gouvernements contributeurs; la recherche de moyens permettant de mobiliser des ressources supplémentaires, notamment en provenance d'organisations des Nations Unies et d'autres organisations, ainsi que l'évaluation des incidences possibles de ces nouvelles contributions, en particulier en ce qui concerne les conflits d'intérêt et les questions juridiques; et la fourniture d'orientations en matière d'éligibilité des bailleurs de fonds potentiels, y compris le secteur privé. Elle a précisé que l'ES-Finance commencera dès la fin de la GIEC 45 à travailler à l'élaboration d'un plan de travail en étroite collaboration avec l'ESF, et présentera un rapport de situation comprenant les enseignements tirés d'autres organisations internationales à la GIEC 46, où la durée du mandat de l'équipe sera revue.

La Belgique a exprimé l'espoir que l'ES-Finance soit en mesure d'obtenir une stabilité financière, a réitéré sa proposition visant à ce que le GIEC élargisse le financement du Programme de bourses et associe celui-ci aux activités de collecte de fonds plus larges de l'ES-Finance, et a déploré que cela n'ait pas été inclus dans le mandat. La Belgique, soutenue par le Ghana, a demandé que la GIEC 46 examine à nouveau cette question lors de la présentation du rapport préliminaire de l'ES-Finance, que le Conseil d'administration du Programme de bourses soit nommé à cette date, et qu'il soit chargé de collaborer avec l'ES-Finance.

La Suède, soutenue par la Suisse et le Ghana, a demandé que l'ES-Finance envisage les risques d'atteinte à la réputation du GIEC lors du choix des sources de financement. La Suisse a renouvelé sa demande visant à ce que tous les membres du GIEC contribuent au processus de manière équitable.

La plénière a par la suite approuvé le mandat de l'ES-Finance.

Mardi, le Secrétariat a présenté le document sur les **Politiques et procédures régissant les partenariats du GIEC** (IPCC-XLV/Doc.8), en soulignant: les options envisageables pour la mobilisation des ressources, y compris par des contributions provenant d'organisations gouvernementales et non gouvernementales ainsi que du secteur commercial; et les principes directeurs permettant de garantir l'impartialité et l'intégrité du GIEC.

L'Allemagne, la Suède et la France ont demandé que le document soit examiné par l'ES-Finance, ce que le Groupe a accepté.

Le Secrétaire du GIEC Abdalah Mokssit a présenté une fiche de renseignements sur **l'état de la mise en œuvre des activités prévues** (IPCC-XLV/INF.6), en informant le Groupe des progrès accomplis en matière de mobilisation des ressources depuis la GIEC 44. Il a salué le Monténégro pour son nouveau statut de contributeur et le Mali pour son premier engagement, et a remercié les pays qui ont augmenté leurs contributions. Soulignant que « nous n'obtiendrons pas de résultats à moins d'une mobilisation généralisée » Mokssit a encouragé les pays à présenter: des contributions en nature permettant à leurs experts de participer aux réunions du GIEC; des contributions en nature en accueillant des réunions du GIEC; leurs contributions financières pour 2017 s'ils ne l'ont pas encore fait; et, si possible, des engagements pluriannuels.

Le Japon a déclaré qu'il est essentiel que le Secrétariat présente au Groupe des informations détaillées sur la situation financière du GIEC anticipée pour le cycle du RE6. Le Canada a exhorté l'ensemble des membres du GIEC à faire preuve

de leadership et d'innovation en matière de mobilisation des ressources. Soulignant le premier engagement de son pays, le représentant du Mali a mis l'accent sur l'importance de la bonne volonté, et pas uniquement du montant versé.

La Suisse a déconseillé de se reposer sur un nombre limité de contributeurs alors que « nous disposons d'une participation universelle et d'avantages pour tous ». Le Soudan a vivement recommandé l'examen de l'ensemble des propositions envisageant d'autres pistes pour la mobilisation de ressources.

En réponse à une question de l'Allemagne, le Président du GIEC Lee a assuré le Groupe que l'ensemble des suggestions et commentaires sera intégré dans le rapport révisé devant être soumis à l'ES-Finance.

Budget pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020: Mardi, le Secrétariat a présenté ce point de l'ordre du jour (IPCC-XLV/Doc.2), en indiquant que le document aborde les recettes et les dépenses de l'année 2016 et le budget révisé pour 2017, ainsi que les propositions de budget pour 2018, 2019 et 2020. Le Président du GIEC Lee a invité l'ESF à se réunir et à présenter à la Plénière un rapport contenant, le cas échéant, des recommandations de décision. Le Groupe a approuvé le budget révisé pour 2017 à titre provisoire et a pris note des propositions de budget pour 2018, 2019 et 2020.

Autres questions: Le Secrétariat a présenté la politique révisée relative aux déplacements (IPCC-XLV/INF.3) qui est entrée en vigueur en 2015 et les nouveaux processus de gestion des déplacements qui ont pris effet en 2017. Le Secrétariat a prié les experts qui bénéficient d'un appui financier d'informer le Secrétariat le plus tôt possible lorsqu'il leur est impossible de voyager afin d'enrayer les pertes financières. Le Groupe a pris note du document.

Rapport de l'ESF à la Plénière: Vendredi après-midi, la Coprésidente de l'ESF Helen Plume a présenté le projet de décision élaboré par l'ESF. Elle a mis l'accent sur les révisions apportées au budget approuvé à la GIEC 44, notamment: le transfert du poste budgétaire de la bibliothèque de 2016 à 2017, assorti d'une augmentation de 103 000 CHF; l'ajout d'un poste budgétaire sur la mobilisation des ressources, qui augmente le budget de 15 800 CHF par rapport au budget approuvé à la GIEC 44; et l'ajustement du nombre de déplacements des auteurs principaux du RSCCTE, assorti d'une augmentation de 65 520 CHF. Elle a fait observer que compte tenu du nombre de rapports entrepris, les demandes de déplacements supplémentaires menacent le programme de travail du RE6, étant donné les répercussions sur les budgets futurs. Au terme d'un bref débat, la décision sur le programme et budget du Fonds d'affectation spéciale du GIEC a été adoptée.

Décision finale: La décision finale (IPCC-XLV/CRP.4), entre autres: approuve la proposition de budget révisé tel que modifié par rapport au budget approuvé à la GIEC 44; prend note des budgets pour 2018, 2019 et 2020; exhorte les pays membres à maintenir, augmenter ou mettre en place leurs contributions aux Fonds d'affectation spéciale du GIEC; prie le Secrétariat de régulièrement fournir des informations sur la ventilation de son budget, ses dépenses et d'autres éléments budgétaires, et de compiler l'historique des dépenses annuelles depuis le début du RE5; prie le Secrétariat d'analyser les raisons de la surestimation passée des impératifs budgétaires afin de permettre des prévisions plus précises; et prie les Bureaux des GT de réduire au minimum les coûts relatifs au Fonds d'affectation spéciale, notamment en tenant compte du nombre de déplacements effectués.

Une annexe contient le mandat de l'ES-Finance. La décision comprend également des annexes recensant les contributions en nature et les activités pour les périodes août-décembre 2016 et janvier-juillet 2016.

ADMISSION DES ORGANISATIONS OBSERVATRICES

Mardi, le Secrétariat a introduit ce point de l'ordre du jour (IPCC-XLV/Doc.10) et a présenté huit organisations demandant le statut d'observateur. Le délégué a indiqué que la moitié d'entre elles, à savoir le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, le Conseil international des sciences sociales, l'Agence internationale de l'énergie, et SILVA, Arbres, Forêts et Sociétés, ont déjà le statut d'observateur auprès de la CCNUCC et que par conséquent elles n'ont pas eu besoin de présenter de documents supplémentaires. Les quatre autres organisations, à savoir l'Alliance mondiale de recherche sur les gaz à effet de serre en agriculture, l'Association américaine de psychologie, l'Institut indien pour les établissements humains et le Conseil Carnegie, ont quant à elles fourni des documents supplémentaires. Le Groupe est convenu d'admettre l'ensemble des huit organisations en tant qu'observatrices.

RAPPORTS

Activités de communication et de sensibilisation: Mardi, le Secrétariat a introduit ce point de l'ordre du jour et a présenté une mise à jour sur les activités menées depuis la GIEC 44 et les projets pour l'année à venir (IPCC-XLV/INF.1). Le délégué a signalé des présentations récentes sur les travaux du GIEC qui aspirent à accroître l'impact du Groupe, et a salué le financement accordé par la Norvège pour la sensibilisation, en demandant que d'autres pays envisagent des contributions similaires. Le Groupe a pris note du rapport.

Empreinte carbone du GIEC: Mardi, le Secrétariat a introduit ce point en présentant des propositions visant à renforcer les efforts déployés pour réduire l'empreinte carbone des activités du GIEC (IPCC-XLV/Doc.4, Rev.1), y compris que le GIEC collabore avec le Groupe de la gestion de l'environnement des Nations Unies; continue à regrouper les missions afin de couvrir plus d'une réunion ou d'un objectif avec un billet; et ait recours à des téléconférences plutôt qu'à des réunions en face-à-face. Le délégué a signalé les propositions utiles du Bureau, notamment un inventaire du GIEC pour quantifier ses émissions. Le Groupe a pris note du rapport.

Avenir de l'ESACI: Mardi, le Coprésident de l'ESACI Bruce Hewitson a présenté un rapport de situation sur les activités en cours menées par l'ESACI et le centre de diffusion des données (CDD) (IPCC-XLV/INF.4, Rev.1). Il a signalé, entre autres, l'élaboration d'orientations générales sur l'utilisation des données des scénarios pour l'évaluation des incidences du climat et de l'adaptation, et la collaboration avec l'Expérience coordonnée de réduction d'échelle des prévisions météorologiques au niveau régional pour élargir l'accès aux produits de sa recherche. Il a annoncé que la dernière réunion de l'ESACI dans sa composition actuelle se tiendra en juin ou juillet 2017. Il a signalé une augmentation des téléchargements de données fournies par le CDD, en particulier en Afrique. Le Groupe a pris note du rapport.

En ce qui concerne l'avenir de l'ESACI, Edwin Aldrian, Coprésident de l'Équipe spéciale chargée de l'avenir de l'ESACI (ES-ESACI), a souligné les efforts déployés pour revoir les fonctions du mandat de l'ESACI au cours du RE6 et au-delà et concevoir un plan stratégique pour sa transformation (IPCC-XLV/INF.5). Il a mis l'accent sur les travaux de recensement visant à identifier les chevauchements et les lacunes entre l'ESACI et d'autres organisations menant des travaux similaires, et sur la nécessité d'élaborer une vision à long terme et une stratégie à court terme. Il a demandé un financement durable pour appuyer les fonctions modifiées de l'ESACI, y compris les moyens possibles d'accroître les contributions des pays. Il a déclaré que le processus a généré un questionnaire pour l'exercice de recensement, en cours d'analyse pour la GIEC 46, et a signalé deux catégories de participants: « les membres » qui contribuent de manière active et « les amis » qui sont tenus informés.

Le délégué du Swaziland, soutenu par le Kenya, s'est dit mécontent que l'ES-ESACI soit un blanc-seing pour les travaux de quelques individus, en déclarant qu'en tant que membre, il n'a pas été informé régulièrement des travaux de l'équipe. Il a déploré que certains membres venant de pays en développement aient été dans l'impossibilité de participer aux réunions.

Le Coprésident de l'ES-ESACI Andreas Fischlin a signalé les difficultés de participation causées par les décalages horaires. Le Coprésident de l'ES-ESACI Aldrian a indiqué que le déséquilibre dans la participation des pays en développement a été relevé, et a signalé des difficultés techniques. Avec l'appui du Kenya et de l'Afrique du Sud, il a demandé à d'autres participants issus de pays en développement de devenir membres actifs. Le Kenya a demandé que toutes les observations des membres sur le questionnaire soient prises en compte et qu'une raison soit fournie en cas de rejet d'un commentaire ou d'une proposition.

La Zambie a demandé comment les conclusions de l'ES-ESACI seraient reprises, si les informations sur la participation par téléconférence peuvent être partagées, et quelle sera l'importance accordée au recensement. En réponse à l'Afrique du Sud, le Coprésident Fischlin a précisé que les amis peuvent participer aux téléconférences mais que la participation de 52 individus à une téléconférence présente des difficultés techniques. Il a indiqué que le mandat de l'équipe ne permet que l'organisation de téléconférences mais a encouragé tous les délégués à participer à la réunion de l'ES-ESACI se tenant pendant la GIEC 45. Le Groupe a pris note du rapport.

Calendrier de planification stratégique: Mercredi matin, la Secrétaire adjointe du GIEC Kerstin Stendahl a présenté le calendrier de planification stratégique révisé (IPCC-XLV/INF.8), qui inclut les observations formulées à la GIEC 44 en ce qui concerne les ordres du jour des séances plénières et les intervalles entre les réunions de la plénière, les sessions de planification du RSOCCC et du RSCCTE, les réunions des auteurs principaux, le chevauchement des réunions en 2021 et la cohérence avec le bilan mondial envisagé dans le cadre de l'Accord de Paris. L'Allemagne, soutenue par le Luxembourg et la Chine, a demandé le prolongement de la période entre les sessions d'approbation du RSOCCC et du RSCCTE, prévues respectivement à la GIEC 50 et à la GIEC 51, pour passer de deux à trois semaines. Faisant observer que trois réunions d'auteurs principaux sont prévues en octobre 2017, le Coprésident du GTIII Jim Skea a proposé de reporter la deuxième réunion des auteurs principaux du RSCCTE d'une semaine afin qu'elle précède immédiatement la troisième réunion des auteurs principaux du RS15, compte tenu de la proximité géographique des deux réunions. Les États-Unis ont demandé des éclaircissements sur les questions à examiner lors des réunions plénières de 2019 à 2021. La Norvège a demandé que l'une des réunions plénières du GIEC prévues en 2019 examine les résultats de la deuxième réunion de cadrage sur le RSY.

En ce qui concerne le RS15, la Coprésidente du GTI Valérie Masson-Delmotte, soutenue par le Coprésident du GTII Hans-Otto Pörtner, le Coprésident du GTIII Skea, la Présidente du CSD du RS15 et Vice-Présidente du GIEC Thelma Krug, le Danemark, la Suisse, le Niger et El Salvador, a proposé une période d'examen par les gouvernements de sept semaines (au lieu de huit) afin d'accorder aux auteurs six semaines (au lieu de cinq) pour rédiger le rapport. Le Brésil, soutenu par l'Arabie saoudite, le Gabon, les Maldives, l'Inde, le Venezuela, la Tanzanie, la Zambie et la Malaisie, a plaidé pour huit semaines d'examen par les gouvernements, compte tenu de la nécessité pour les gouvernements de pays en développement et d'autres pays nécessitant une traduction dans d'autres langues que l'anglais de mieux comprendre le rapport et son contenu afin d'effectuer un examen approfondi. La Chine, soutenue par la Nouvelle-Zélande,

la France, le Togo, l'Irlande, la Norvège, la Colombie, le Sénégal et d'autres pays, a fait observer qu'un délai approprié aussi bien pour les auteurs et que pour les gouvernements exige un équilibre délicat et qu'une certaine flexibilité est nécessaire. La Norvège et la Colombie ont proposé de fixer des dates précises auxquelles transmettre les projets de rapports aux gouvernements et/ou fournir des projets intermédiaires aux gouvernements.

En ce qui concerne le processus de cadrage du RE6, le Président du GIEC Lee a précisé que les documents-cadres émanant de la réunion de cadrage du RE6 prévue en mai 2017 seront approuvés à la GIEC 46. Il a indiqué que la réunion de cadrage de mai reposera sur quatre ressources: le document d'orientation du Président; les commentaires des chargés de liaison gouvernementaux et des organisations observatrices reçus avant le 13 avril 2017, les lignes directrices pour les réunions de cadrage; et les réponses des gouvernements aux questions posées qui sont pertinentes du point de vue scientifique et utiles aux politiques. Il a annoncé que d'autres détails du programme de la réunion de cadrage seraient précisés au cours de la première semaine du mois d'avril 2017. Le Président Lee a en outre signalé qu'une seconde réunion de cadrage du RSY se tiendra en juin 2019 et que la GIEC 50 approuvera les grandes lignes du RSY.

Plusieurs pays ont demandé qu'un calendrier de planification stratégique révisé soit élaboré. La Norvège et l'Allemagne ont déclaré qu'un nouveau calendrier de planification stratégique devrait être achevé dès que possible. La Suisse a déclaré que le calendrier constitue une base acceptable pour les travaux du Groupe et que seules de légères modifications devraient être apportées. Le Président Lee a proposé, et le Groupe a accepté, que le Secrétariat prenne acte de la discussion et intègre les observations formulées, y compris les propositions d'accueil de réunions de cadrage par certains pays, dans un calendrier révisé à mettre à disposition avant la GIEC 46. Le Groupe a pris note du document.

PRODUITS DU SIXIÈME RAPPORT D'ÉVALUATION

Grandes lignes du Rapport spécial sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire, et les flux de GES dans les écosystèmes terrestres (RSCCTE): Ce point (IPCC-XLV/Doc.7 et IPCC-XLV/INF.7) a d'abord été abordé mercredi. Youba Sokona, Président du CSD du RSCCTE et Vice-Président du GIEC, a fait rapport sur le processus de cadrage, en expliquant que suite à la décision d'élaborer le RS adoptée à la GIEC 43, les nominations des participants aux réunions de cadrage, représentant un large éventail d'expertise, ont été confirmées en novembre 2016. Il a indiqué qu'un questionnaire destiné aux parties prenantes a été envoyé aux chargés de liaison et aux organisations concernées, notamment la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et que ses résultats ont été communiqués aux participants avant la réunion de cadrage qui s'est tenue en Irlande en février 2017. Il a déclaré que les grandes lignes s'étant dégagées de cette réunion sont le résultat d'un processus encadré, mais qu'il n'a lui-même pas pu participer à la réunion en raison de son incapacité à obtenir un visa.

Andy Reisinger, Vice-Président du CSD et Vice-Président du GTIII, a indiqué qu'un large éventail d'opinions formulées lors des consultations avec les parties prenantes a été transmis à la réunion de cadrage. Il a informé le Groupe qu'une réunion d'experts de la FAO et du GIEC sur les changements climatiques, l'utilisation des terres et la sécurité alimentaire s'est tenue dans le cadre des consultations avec les parties prenantes.

En ce qui concerne les grandes lignes du RSCCTE, Reisinger a mis en exergue le titre proposé, « Changement climatique et terres émergées: rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de GES dans les écosystèmes terrestres », en faisant observer qu'il répond à l'approche adoptée par le RS15 consistant à se doter d'un long titre et d'un titre bref. Il a donné un aperçu des chapitres proposés dans les grandes lignes et du calendrier provisoire.

Au cours du débat qui a suivi, l'Arabie saoudite, soutenue par le Venezuela, la Zambie, l'Équateur, l'Égypte, Madagascar, le Mali, Cuba, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et de nombreux autres pays, a déploré le fait que le Président du CSD du RSCCTE n'ait pas pu participer à la réunion de cadrage en raison de son incapacité à obtenir un visa. Le délégué a indiqué que les règles strictes en matière de visas appliquées par de nombreux pays développés touchent particulièrement les participants venant de pays en développement, a demandé un accord avec les pays hôtes permettant d'obtenir des visas à l'avance pour les responsables du GIEC, et a proposé que les groupes du GIEC se réunissent dans les pays où se trouve un siège des Nations Unies tant que ces conditions ne sont remplies. Le Venezuela, rejoint par l'Équateur, a déclaré, de manière plus générale, que la présence des représentants venant de pays en développement doit être garantie aux réunions, et Madagascar et la Tanzanie ont ajouté que les pays hôtes doivent faciliter l'obtention de visas pour les participants issus de pays en développement. Le Mali, soutenu par Cuba et la Tanzanie, a ajouté que les difficultés entravant la participation des pays en développement ont une incidence sur l'attention accordée aux préoccupations des pays en développement lors des réunions.

En ce qui concerne le **titre** du RS, les opinions ont divergé sur le choix d'un titre long, d'un titre court ou des deux, comme pour le RS15. Le Venezuela, soutenu par l'Espagne et d'autres pays, a plaidé pour un titre « accrocheur » tel que « Changement climatique et terres émergées ». La Norvège, la République dominicaine, l'Ukraine et le Nicaragua sont convenus que le titre actuel du rapport est trop long. Cuba, Madagascar, la Tanzanie, l'Arabie saoudite, le Luxembourg et d'autres pays ont appuyé le titre tel que présenté. Le Mali a proposé l'ajout de « la sécheresse » au long titre. Le Président Sokona, soutenu par le Luxembourg, l'Allemagne, la Turquie et la Hongrie, a indiqué l'utilité d'un titre complet comme d'un titre plus court et informel.

L'Équateur, soutenu par la Belgique, l'Autriche, le Chili et Madagascar, a demandé que le RSCCTE ait un résumé technique. Des pays ont demandé que celui-ci soit traduit dans toutes les langues des Nations Unies.

La République dominicaine, soutenue par la Suisse, la Turquie, l'Italie, la Norvège, l'Ukraine, la Côte d'Ivoire et d'autres pays, a suggéré que le chapitre sur la **dégradation des sols** précède le chapitre sur la **désertification**, et que les chevauchements entre les deux chapitres soient évités. La Côte d'Ivoire, le Nicaragua et le Mali ont demandé la mention de la sécheresse dans le chapitre sur la désertification.

La Pologne, soutenue par la Hongrie, a estimé que les flux de GES dans les écosystèmes terrestres n'apparaissent pas suffisamment dans le rapport et, rejointe par la Belgique, l'Inde, les États-Unis, la Norvège, la République dominicaine, l'Ukraine, la France et la Côte d'Ivoire, a demandé qu'une plus grande attention soit accordée aux forêts.

La Suisse, soutenue par les États-Unis, a recommandé: la mention de « terres » plutôt que « terres en tant que ressource limitée » dans le chapitre de cadrage; une couverture régionale pertinente et plus claire; une attention explicite à la qualité des sols; et l'examen de la manière dont les nouvelles formes de modélisation peuvent influencer sur les projections du RSCCTE.

L'Afrique du Sud a demandé: la mise en contexte de la dégradation des sols en incluant l'élément humain; l'inclusion des terres boisées et des herbages; et la mention de la réforme agraire et du régime foncier.

La Norvège a plaidé pour que les chapitres sur les **interconnexions** et les **risques émergents, prise de décision et développement durable** portent respectivement sur les « risques climatiques » et les « synergies et solutions ». Dans le chapitre sur les interconnexions, le Brésil a préféré remplacer le point sur la « concurrence pour les terres » par l'« interaction de différents types d'utilisation des terres ». Le Brésil a proposé que les deux chapitres comprennent des études de cas.

L'Allemagne a demandé l'examen de la manière dont le secteur foncier peut contribuer à réaliser les objectifs de l'Accord de Paris. La Belgique, la Norvège, l'Union européenne (UE) et le Luxembourg ont également demandé une référence explicite à l'Accord de Paris. Le Luxembourg a proposé d'inclure un point sur la manière dont le RSCCTE se rapporte aux puits de carbone tels que mentionnés dans l'Accord de Paris. Le Nicaragua s'est opposé, en déclarant que la mention de l'Accord de Paris servirait à discréditer la neutralité du GIEC et que ces rapports doivent porter sur « le renforcement de la science et des aspects techniques essentiels à l'élaboration de politiques fondées sur des données scientifiques ».

La République de Corée, rejointe par la Turquie, a demandé une référence à la cible de neutralité de la dégradation des terres convenue au titre de la CNULCD en 2015. L'Inde a fait observer que les grandes lignes du RSCCTE portent sur les paysages de production et a demandé qu'une attention plus grande soit accordée aux écosystèmes naturels. La France a souligné le lien entre les forêts et les efforts de piégeage du carbone. Cuba a mis l'accent sur la nécessité de faire ressortir plus explicitement la relation entre les écosystèmes et les forêts, et les sécheresses et les phénomènes météorologiques. Le Luxembourg a demandé que les services écosystémiques soient mentionnés.

Dans le chapitre sur les **interactions entre les terres et le climat**, le Japon a proposé d'inclure des approches dépassant la modélisation surfacique, d'examiner l'interaction entre le sol et l'air, et de mettre en exergue les synergies et les compromis associés aux possibilités d'atténuation découlant des émissions négatives.

Sainte-Lucie, soutenue par la Trinité-et-Tobago, Haïti, Cuba et la Dominique, a demandé l'inclusion des pertes et des préjudices. Sainte-Lucie, la Trinité-et-Tobago, les États-Unis, le Japon, la France et le Nicaragua ont préconisé la mention de la sécurité alimentaire. Le Nigeria a demandé une référence au lien entre les phénomènes météorologiques extrêmes et les conflits. Sainte-Lucie, soutenue par le Nicaragua, a attiré l'attention sur les liens entre les questions de pertes et préjudices, de ressources en eau douce, de phénomènes météorologiques extrêmes et de sécurité alimentaire. La Hongrie, soutenue par la République dominicaine et la Trinité-et-Tobago, a plaidé pour l'inclusion d'une référence au rôle des GES dans la dégradation des sols.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a vivement recommandé de souligner, entre autres: le recul des forêts ainsi que la transformation ou dégradation d'autres écosystèmes; l'importance des sols comme réservoirs de carbone; les solutions, en particulier les solutions spécifiques à chaque région; et les habitats et les écosystèmes.

La Belgique, soutenue par l'Inde, les États-Unis, la République dominicaine, la France et l'UE, a proposé de mentionner la biodiversité; a fait observer que l'IPBES traite de questions similaires et qu'une coopération pourrait permettre d'éviter les chevauchements; et a souligné qu'une référence à la biodiversité est nécessaire pour que le RSCCTE soit complet.

Les États-Unis et l'Arabie saoudite ont mis l'accent sur le caractère indicatif des grandes lignes, l'Arabie saoudite mettant en garde contre un débat sur leur structure. L'Allemagne a demandé au Groupe de faire confiance aux experts pour inclure tous les écosystèmes d'importance concernés.

Les États-Unis ont mis l'accent sur la nécessité d'inclure dans l'ensemble du RS des considérations d'ordre économique, telles que le rôle des technologies et des marchés pour faire face aux changements climatiques.

L'Inde et les États-Unis ont souligné la nécessité d'éviter la répétition de concepts entre le RE6 et les trois RS. Les États-Unis se sont dit convaincus que le Président et les Vice-Présidents guideront efficacement ce processus afin de veiller à ce que « rien ne se perde et rien ne se répète entre les produits du RE6 ».

Le CSD s'est ensuite réuni pour affiner les grandes lignes du RSCCTE sur la base des observations formulées en séance plénière.

Jeudi matin, le Président du CSD Sokona a présenté les grandes lignes révisées du RSCCTE, en signalant l'ajout d'une référence à un résumé technique de 20 à 30 pages, et l'inclusion de références, entre autres, aux limites de l'adaptation. Il a indiqué l'inclusion de nouvelles références, entre autres: à d'autres rapports du GIEC et institutions pertinents dans le chapitre sur le cadrage et le contexte, et aux flux de GES terrestres « dans les écosystèmes naturels et gérés (par exemple les sols, les forêts et d'autres types de couverts terrestres) dans le chapitre sur les interactions entre les terres et le climat. Au sujet de la désertification, il a signalé l'ajout de références: aux phénomènes extrêmes tels que la sécheresse; aux effets observés ou prévus, qui peuvent comprendre « le rôle des aérosols et des poussières » et les incidences spécifiques sur les services écosystémiques et les systèmes socio-écologiques; et aux limites de l'adaptation. En ce qui concerne le chapitre sur la dégradation des sols, il a signalé des ajouts sur: les liens entre la dégradation et les phénomènes extrêmes, y compris les inondations et sécheresses et l'érosion; la restauration des terres; les effets observés et prévus sur les services écosystémiques et les systèmes socio-écologiques; et les limites de l'adaptation.

Au sujet de la sécurité alimentaire, il a signalé, entre autres, des références: à l'accessibilité financière, au commerce et aux marchés; aux options d'atténuation associées à l'offre et à la demande alimentaires; et à l'influence des options d'atténuation fondées sur les terres. En ce qui concerne le chapitre sur les interconnexions, il a indiqué que le titre du chapitre précise les interconnexions entre tous les thèmes abordés dans le rapport et que les éléments suivants sont mentionnés: les « dimensions économiques et sociales » des options de réponse, notamment les « synergies/compromis/effets secondaires/avantages partagés »; les limites de l'adaptation; le rôle des forêts, des sols et de l'utilisation de la biomasse pour équilibrer les sources et les puits anthropiques; et les études de cas. En ce qui concerne le chapitre abordant les risques, il a mentionné des ajouts sur: la prise de décision en matière de « gestion des risques » en rapport avec le développement durable, dans le titre; et les risques dus à l'interaction des changements climatiques et des pressions exercées par le développement, notamment les conflits et la migration.

Le Président du GIEC Lee a réaffirmé que tout élément qui n'est pas abordé dans le RSCCTE le sera dans le RE6.

Au cours du débat qui a suivi, le Brésil, rejoint par l'Afrique du Sud, s'est opposé à la mention des forêts sans les autres couverts végétaux. La Turquie, rejointe par la Suisse, le Sénégal, la Belgique et le Royaume-Uni et contrée par l'Arabie saoudite, a réitéré la demande visant à placer le chapitre sur la dégradation des sols avant le chapitre sur la désertification.

En ce qui concerne le chapitre sur la sécurité alimentaire, le Mali, rejoint par le Sénégal, la Guinée, le Niger, le Togo et le Ghana, a demandé l'inclusion d'un point sur les effets de la sécheresse, et la Colombie a proposé de mentionner les incidences de la dégradation des sols sur la sécurité alimentaire. Le Nicaragua, rejoint par le Venezuela, a demandé que les communautés vulnérables soient mentionnées.

Contrés par l'Arabie saoudite, les États-Unis ont demandé de mentionner le rôle des forces du marché et des évolutions technologiques dans l'amélioration de l'utilisation des terres et de la productivité.

La Norvège, la Pologne et l'Allemagne ont réitéré leur demande visant à inclure la mention de l'Accord de Paris. L'Inde, contrée par le Nicaragua, s'est félicitée de l'inclusion de la référence aux institutions intergouvernementales compétentes.

De nombreux pays, dont l'Arabie saoudite, le Mexique, la France, le Maroc, le Venezuela, la Jordanie, l'Allemagne, le Ghana, Haïti, l'Argentine, le Chili, l'Afrique du Sud, la Norvège et les États-Unis, ont indiqué qu'ils étaient disposés à accepter les grandes lignes révisées.

L'UE a mis en garde contre la suppression de références à des écosystèmes spécifiques, en faisant observer qu'il serait difficile d'attirer des auteurs disposant d'une expertise adéquate. Le Japon a souligné qu'il est important d'examiner les synergies, les compromis, les effets secondaires et les avantages partagés en ce qui concerne les émissions négatives et les sols.

Sainte-Lucie, soutenue par les Maldives, les États fédérés de Micronésie, la Trinité-et-Tobago, la Jamaïque, Haïti, la Grenade, les Bahamas et d'autres pays, a mis l'accent sur la nécessité d'inclure la mention explicite des pertes et des préjudices, en signalant le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques adopté à la CdP 19 à la CCNUCC. Les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni s'y sont opposés, en déclarant que le terme « pertes et préjudices » est politique et non scientifique. Le Nicaragua a mis l'accent sur la nécessité de maintenir la neutralité en ne s'engageant pas dans des débats politiques.

La Trinité-et-Tobago, soutenue par le Ghana, a déclaré que les limites de l'adaptation ont déjà été dépassées dans sa région, en faisant observer que les pertes et préjudices ne sont pas une question politique mais une question de survie. La Suisse a proposé d'envisager le moment où les limites de l'adaptation risquent d'être atteintes. L'Allemagne a énoncé une interprétation de « extrêmes » et « limites de l'adaptation » qui inclut les pertes et les préjudices.

El Salvador et le Ghana ont considéré qu'un terme fondé sur la science est nécessaire pour décrire les « réalités catastrophiques » si le terme « pertes et préjudices » est jugé inadapté. La Chine, rejointe par l'Afrique du Sud et Cuba, a exhorté le CSD à trouver une formulation appropriée permettant de répondre aux préoccupations formulées par Sainte-Lucie et d'autres pays, et a suggéré l'ajout de la CCNUCC à la liste des institutions compétentes dans le chapitre sur le cadrage et le contexte.

Le Président du GIEC Lee et le Président du CSD Sokona ont rappelé au Groupe que les grandes lignes comprennent une liste indicative de points et que la documentation scientifique traitant de questions qui n'y sont pas incluses sera examinée dans le corps du RS. Jim Skea, Coprésident du GTIII, a suggéré que, bien que les points tels que rédigés permettent l'accès à la documentation scientifique existant sur les pertes et les préjudices, une référence explicite aux pertes et préjudices pourrait être incluse dans la décision qui adoptera les grandes lignes.

Sainte-Lucie a fait observer que malgré l'inclusion des pertes et préjudices dans le RE6, ce rapport « prendra plusieurs années » et qu'entre-temps les décideurs pourraient se retrouver sans orientations.

Le Coprésident du GTII Roberto Sánchez-Rodríguez a proposé d'ajouter le concept d'évaluation des vulnérabilités.

Le Vice-Président du GTI Edvin Aldrian a fait observer que les grandes lignes du RS15 ne comprennent aucune mention des pertes et préjudices.

Le Vice-Président du CSD Andy Reisinger a proposé d'inclure dans le chapitre sur le cadrage et le contexte un point sur « les notions clés et les définitions, notamment la relation entre les pertes et préjudices et les effets constatés, les limites de l'adaptation et les incidences résiduelles ». Les Bahamas et les Maldives ont appuyé cette révision, tandis que les États-Unis et le Royaume-Uni s'y sont opposés.

L'Arabie saoudite, soutenue par la France, Haïti, le Niger, les États-Unis et d'autres pays, a proposé que les grandes lignes soient adoptées telles que révisées par le CSD et que toute préoccupation supplémentaire soit consignée dans le rapport de la réunion.

Vendredi matin, les Bahamas, soutenues par la Belgique, la Norvège, les Maldives, le Royaume-Uni, Cuba, Sainte-Lucie, la France, la Grenade, la Trinité-et-Tobago et les Îles Cook, ont proposé un libellé identique à celui qui venait d'être accepté pour le RSOCCC sur « l'inclusion des évaluations des vulnérabilités, des limites de l'adaptation et des risques résiduels » dans le paragraphe sur les notions clés et les définitions figurant dans le chapitre du RSCCTE sur le cadrage et le contexte.

Le Vice-Président du GIEC Sokona a par la suite présenté le projet de décision tel que révisé au terme du débat de jeudi, et la décision et les grandes lignes ont été adoptées.

L'Irlande a exprimé son regret pour les problèmes de visas rencontrés pour participer à la réunion de cadrage du RSCCTE. Le délégué a déclaré que c'était la première des quatre réunions relatives aux GIEC accueillies par le pays pour laquelle de tels problèmes de visa ont été rencontrés, mais a indiqué que les difficultés ont été en grande partie surmontées grâce à l'utilisation de technologies. Il a indiqué que l'Irlande révisé actuellement ses procédures.

Le Président Lee a remercié l'Irlande pour son soutien aux activités du GIEC au cours des dix dernières années, y compris la réunion de cadrage du RSCCTE.

Décision finale: Dans la décision (IPCC-XLV/CRP.3), le GIEC décide: d'accepter les grandes lignes du RS intitulé « Changement climatique et terres émergées: rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres »; que le RS analyse la documentation pertinente pour tous ces sujets, en particulier depuis le RE5, conformément aux orientations du GIEC; et que le texte résultant du processus de cadrage et des observations formulées en séance plénière soit considéré par les auteurs comme indicatif.

La décision présente également un calendrier pour l'élaboration du RS, l'approbation et l'acceptation étant prévues en septembre 2019, et se réfère à la décision de la GIEC 45 sur le programme et budget du Fonds d'affectation spéciale du GIEC (IPCC-XLV/CRP.4) concernant le budget consacré à cette activité.

Le RSCCTE comptera environ 330 pages. Les grandes lignes figurent en annexe et précisent que le RS comprendra un RID d'une dizaine de pages et un résumé technique de 20 à 30 pages composé des résumés analytiques des chapitres, accompagnés de chiffres. Les grandes lignes énumèrent également les sept chapitres: le cadrage et le contexte (15 pages); les interactions entre les terres et le climat (50 pages); la désertification (35-40 pages); la dégradation des sols (40 pages); la sécurité alimentaire (50 pages); les interconnexions entre la désertification, la dégradation des sols, la sécurité alimentaire et les flux de GES: synergies, compromis et options de réponse intégrées (40 pages);

et la gestion des risques et la prise de décision en rapport avec le développement durable (40 pages). Le RSCCTE comprend également des encadrés, des études de cas et une foire aux questions (maximum 20 pages).

Grandes lignes du Rapport spécial sur le changement climatique, les océans et la cryosphère (RSOCCC): Ce point (IPCC-XLV/Doc.6 et IPCC-XLV/INF.6) a d'abord été abordé mercredi. Ko Barrett, Présidente du CSD et Vice-Présidente du GIEC, a présenté ce point de l'ordre du jour, en indiquant qu'une réunion de cadrage s'est tenue à Monaco en décembre 2016 afin d'élaborer un projet de grandes lignes pour le RSOCCC. Elle a déclaré qu'un processus dynamique, itératif et inclusif a abouti à un consensus sur les grandes lignes et le titre, que le Bureau a approuvés et transmis à la GIEC 45.

Mercredi après-midi et jeudi matin, les délégués ont formulé des observations préliminaires sur le RSOCCC et les grandes lignes proposées. L'Inde a déploré la faible représentation des pays en développement chez les auteurs désignés. Le Venezuela a demandé que le rapport examine la façon dont les changements climatiques influenceront sur la souveraineté nationale. Le Kenya, la Belgique et la Norvège ont proposé de renforcer la pertinence politique des grandes lignes et de regrouper les options politiques dans un même chapitre ou encadré. La Dominique, soutenue par l'Égypte, a demandé que le rapport examine les meilleures pratiques permettant de faciliter la prise de décision.

Le Canada a demandé comment l'acidification des océans serait traitée tout au long du RSOCCC et a proposé l'ajout d'une référence à l'érosion côtière et à l'évolution de l'état des glaces. La République de Corée, rejointe par Sainte-Lucie, a mis l'accent sur la pêche côtière, en déclarant que le RSOCCC doit fournir des informations sur la gestion durable des pêches et sur les incidences naturelles et sociales du réchauffement de l'Arctique sur les latitudes moyennes.

L'Australie, soutenue par la France, Madagascar, les Maldives, l'Arabie saoudite, les Bahamas, la Trinité-et-Tobago, le Kenya, les Philippines, la Belgique, la Grenade, l'Indonésie, l'Égypte et d'autres pays, a demandé l'inclusion des récifs coralliens et des effets climatiques qui les touchent.

L'Équateur a proposé que le chapitre sur les **régions de haute montagne** comprenne l'examen des Andes et de l'Amazonie, et de leur influence sur l'évolution du climat mondial et les populations vulnérables. L'Inde a vivement recommandé que le chapitre mentionne les écosystèmes et les glaciers de l'Himalaya. La Belgique, contrée par la Chine, a recommandé la modification du titre du chapitre en faveur de « régions de haute montagne et cryosphère ».

Dans le chapitre traitant des **régions polaires**, la Chine a demandé que la documentation la plus récente sur le recul des glaciers, les risques associés et les options d'adaptation soit prise en compte de manière appropriée. Le délégué du Pakistan a demandé la prise en considération du « troisième pôle » ou région du Kutch hindou et de l'Himalaya qui, a-t-il fait observer, contient plus de neige et de glace que partout ailleurs hors des régions polaires. Le Royaume-Uni a demandé des éclaircissements pour savoir si le chapitre examinera l'ensemble des rétroactions climatiques, telles que la modification de l'albédo. Le Japon a recommandé l'inclusion de nouvelles connaissances provenant des modèles de circulation atmosphère-océan ainsi que la mention de l'enthalpie océanique. WWF a demandé que soient abordés, entre autres, la perte et la création d'habitats, les changements relatifs au krill et leurs incidences sur la chaîne alimentaire marine, et le retrait glaciaire dans l'Antarctique.

En ce qui concerne le chapitre sur **l'élévation du niveau de la mer et ses conséquences pour les côtes et les communautés**, les Maldives, soutenues par Sainte-Lucie, la Jamaïque, le Suriname, les États fédérés de Micronésie, la Grenade et l'Indonésie,

ont proposé d'inclure une référence aux petits États insulaires dans le titre du chapitre. Le Japon a déclaré que le titre devrait rester suffisamment général pour comprendre tous les pays ayant des zones côtières qui seront touchées par l'élévation du niveau de la mer et a proposé d'aborder les préoccupations des petits États insulaires dans le corps du chapitre. La Belgique a préconisé l'examen des enjeux auxquels sont confrontés plus généralement les zones de faible élévation. La Chine, l'Inde et la Dominique ont vivement recommandé l'examen des incidences de l'élévation du niveau de la mer sur le développement des zones côtières densément peuplées et les populations qui y vivent. La Dominique, soutenue par l'Égypte, a demandé que le chapitre examine les options d'adaptation, les enseignements et les meilleures pratiques permettant de faciliter la prise de décision. L'Inde a demandé la prise en considération des plastiques dans les océans, de la biodiversité et des options d'adaptation, et a proposé que la haute mer et les zones côtières soient traitées séparément. WWF a préconisé l'examen des rétroactions climatiques océan-cryosphère.

La Norvège a souligné l'importance: de l'identification de spécialistes en sciences sociales pour aborder les aspects sociaux, culturels, politiques, institutionnels et économiques des phénomènes examinés dans le RSOCCC; de l'examen de la manière dont les changements dans les régions polaires influent sur les autres régions; du renforcement du traitement des pratiques de gouvernance et de gestion; du rôle de la cryosphère et des océans dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris; et de l'inclusion d'un libellé sur les pistes permettant d'améliorer la résilience. La Belgique et les Philippines ont vivement recommandé d'insister davantage sur les approches multidisciplinaires et les aspects socio-économiques, en proposant un chapitre sur l'adaptation aux effets climatiques inévitables.

L'Arabie saoudite a proposé d'inclure les options de géo-ingénierie telles que le piégeage du carbone sous les fonds marins et la fertilisation des océans. Les États-Unis, le Royaume Uni, l'Espagne et d'autres pays ont proposé que la géo-ingénierie soit incluse dans le RE6 plutôt que dans les RS. La Coprésidente du GTI Masson-Delmotte a répondu que la géo-ingénierie constituera un sujet pour l'ensemble des trois GT du RE6. Sainte-Lucie a suggéré de faire référence aux « solutions fondées sur la nature » plutôt qu'au « carbone bleu ». Le Chili et l'Arabie saoudite ont souligné qu'il est important de traiter du carbone bleu pour donner un aperçu des possibilités en matière de stratégies de piégeage et de conservation du carbone, tandis que la Dominique, la Jamaïque, l'Allemagne et le Luxembourg ont déclaré que le RSOCCC n'est pas l'endroit où aborder le carbone bleu.

Les Bahamas, la Trinité-et-Tobago et la Dominique ont demandé que soit abordée la question des réinstallations dues aux cyclones tropicaux et autres incidences climatiques. Sainte-Lucie, soutenue par la Dominique, les Philippines, l'Égypte, la Jamaïque, les Bahamas et la Trinité-et-Tobago, a demandé que les pertes et les préjudices soient examinés dans le RSOCCC. L'Égypte a demandé l'ajout des moyens de quantifier les pertes et les préjudices. La Dominique a ajouté que la préclusion de l'indemnisation et de la responsabilité dans l'Accord de Paris est une « perte » pour les petits États insulaires en développement et a demandé que le Groupe en prenne note d'une manière ou d'une autre dans le projet de RSOCCC. Les États-Unis ont demandé, si les pertes et les préjudices sont inclus, que le GIEC reconnaisse leurs origines climatiques et non climatiques.

La Suisse, le Venezuela et les États-Unis ont vivement recommandé la coordination avec d'autres processus et organisations des Nations Unies afin d'éviter les répétitions dans le traitement de questions telles que les connaissances des peuples autochtones et des communautés ou les interactions entre l'océan, la cryosphère et le climat.

La Suisse et le Kenya ont demandé un traitement cohérent et rigoureux des concepts, tels que l'adaptation, la résilience, les risques et les effets. Le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Suisse ont vivement recommandé l'examen des interconnexions et des domaines de chevauchement.

L'Autriche a mentionné la nécessité d'un résumé technique. La Belgique, l'Espagne et le Venezuela ont demandé que celui-ci soit traduit dans toutes les langues des Nations Unies. La Belgique a proposé qu'il fasse 30 pages de long et que le RID fasse 10 pages. L'Indonésie a proposé que le RSOCCC soit limité à 250 pages.

Le CSD a été prié par la suite d'élaborer de grandes lignes révisées sur la base des observations formulées en séance plénière.

Vendredi matin, la Présidente du CSD Barrett a présenté les grandes lignes révisées pour examen par les délégués. Elle a signalé un certain nombre de modifications, notamment la mention: d'un résumé technique de 20 pages; des glaciers de l'Antarctique; de l'enthalpie océanique; des services écosystémiques; des « îles de faible altitude » dans le titre du chapitre sur l'élévation du niveau de la mer; des inondations côtières, déplacements et réinstallations; des mesures, pistes et limites en matière d'adaptation; des récifs coralliens; du « carbone bleu » en tant que sous-ensemble de solutions fondées sur la nature; et des ondes de tempête en rapport avec l'élévation du niveau de la mer.

Le Pakistan, soutenu par l'Inde et la Chine, a réitéré sa demande visant à inclure une référence explicite à la région du « troisième pôle ». La France, soutenue par le Liban, l'Espagne et l'Italie, a réitéré sa demande d'inclusion d'une étude de cas sur la Méditerranée; la Tanzanie, soutenue par la Zambie, a proposé de réintroduire la mention des « régions tropicales »; et l'Équateur a demandé que les Andes soient mentionnées. La Colombie et El Salvador ont également demandé la mention de leurs préoccupations régionales. L'Argentine, soutenue par l'Allemagne et le Brésil, s'est opposée à des considérations régionales spécifiques en alléguant la longueur du rapport.

L'Arabie saoudite, soutenue par l'Égypte, a déploré que sa proposition visant à inclure la géo-ingénierie ne soit pas reflétée dans les grandes lignes révisées et que le carbone bleu n'apparaisse pas mieux, et a demandé la prise en considération de l'interaction entre les poussières et les océans ainsi qu'une référence explicite à la CCNUCC. La France, soutenue par l'Espagne, a plaidé pour que la géo-ingénierie soit examinée dans le RE6 et non dans les RS. Le Groupe d'action sur l'érosion, la technologie et la concentration (ETC Group), soutenu par l'Allemagne, s'est opposé à la mention de la géo-ingénierie aussi bien dans le RE6 que dans les RS.

Les États fédérés de Micronésie, contrés par les Philippines, ont préféré « îles de faible altitude » à « petits États insulaires en développement » dans le titre du chapitre sur l'élévation du niveau de la mer.

La Norvège, soutenue par la Belgique, l'UE et le Nicaragua, a réitéré sa demande visant à ce que le projet de rapport renforce sa prise en considération de la gouvernance et des solutions.

Les Bahamas, soutenues par les Maldives, la Trinité-et-Tobago, la Grenade, Cuba, le Belize, l'Équateur, l'Allemagne, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Jamaïque et la Dominique, ont proposé d'inclure le libellé « évaluations des vulnérabilités, limites de l'adaptation et risques résiduels » dans le chapitre précisant le cadrage et le contexte du rapport, comme alternative à la référence aux pertes et préjudices. Les Bahamas ont proposé que ce libellé soit également inclus dans les grandes lignes du RSCCTE, ce qui a été appuyé par de nombreux autres pays.

Le CSD s'est ensuite réuni à nouveau afin de réviser les grandes lignes plus avant, sur la base de ces observations. Faisant rapport à la plénière, la Présidente du CSD Barrett a

présenté la nouvelle révision des grandes lignes, pour examen. En réponse aux préoccupations exprimées par l'Inde au sujet de la participation des pays en développement, elle a déclaré que la situation s'est nettement améliorée, en indiquant que bien que seules 29% des candidatures d'auteurs soient venues de pays en développement, 48% des auteurs choisis sont issus de pays en développement. Elle a signalé les modifications apportées aux grandes lignes, notamment: l'ajout de la proposition présentée par les Bahamas sur « l'évaluation des vulnérabilités, les limites de l'adaptation et les risques résiduels »; la mention des options politiques et des orientations, de la CCNUCC, des « Andes, Himalaya et Afrique de l'Est » et de la contribution des poussières; la mention de « régions océaniques concernées » pour permettre la considération d'études de cas régionales, et le libellé remanié sur le carbone bleu. Elle a précisé que la géo-ingénierie n'est pas incluse puisqu'elle sera abordée dans le RE6.

En réponse à une demande formulée par le Sénégal, la Présidente du CSD Barrett a proposé de mentionner plus généralement l'Afrique au lieu de l'Afrique de l'Est en particulier. Elle a indiqué que le libellé sur les études de cas offre aux auteurs de solides orientations permettant de déterminer lesquelles inclure selon la documentation disponible. Les États-Unis ont demandé la modification des dates inscrites dans le calendrier afin de rendre compte des six semaines nécessaires à la désignation des auteurs. Suite à ces modifications, le Groupe a accepté les grandes lignes et a adopté la décision.

Décision finale: Dans sa décision (IPCC-XLV/CRP.2), le Groupe accepte les grandes lignes du RS intitulé « Rapport spécial du GIEC sur les océans et la cryosphère dans le contexte du changement climatique » qui figurent en annexe de la décision. Le Groupe décide que le texte à puces des grandes lignes doit être considéré comme indicatif par les auteurs, et que ceux-ci s'appuient sur la documentation scientifique pertinente en matière d'océans et de cryosphère, notamment la documentation disponible depuis le RE5, conformément aux orientations du GIEC. La décision mentionne également que les lacunes scientifiques seront explicitement identifiées.

Le RS comptera environ 280 pages. Les grandes lignes comprendront un RID (10 pages) et un résumé technique (20 pages), ainsi que six chapitres: le cadrage et le contexte (15 pages); les régions de haute montagne (30 pages); les régions polaires (50 pages); l'élévation du niveau de la mer et ses conséquences pour les îles de faible altitude, les côtes et les communautés (50 pages); l'évolution des océans, les écosystèmes marins et les communautés qui en dépendent (65 pages); et les phénomènes extrêmes et soudains et la gestion des risques (20 pages). Y figurent également des études de cas, une foire aux questions et des encadrés (20 pages) à inclure tout au long des chapitres. L'approbation du RS est prévue à la GIEC 50 en septembre 2019.

PROGRAMME DE BOURSES DU GIEC

Jeudi après-midi, la Présidente du Comité scientifique Ko Barrett a présenté ce point de l'ordre du jour (IPCC-XLV/Doc.9), en faisant observer que le Comité scientifique a fait rapport sur les progrès du Programme de bourses du GIEC à la GIEC 44. Elle a précisé que les enjeux et les options ont été présentés à la GIEC 44 mais qu'un consensus n'a pas été atteint. Elle a annoncé que trois options d'amélioration ont été présentées à la réunion du Bureau, celui-ci indiquant une nette préférence pour l'identification d'institutions avec lesquelles développer un partenariat pour l'utilisation des ressources affectées aux bourses.

L'Allemagne, rejointe par la Suisse, a demandé des informations supplémentaires sur l'état de la documentation, y compris une liste des activités, des questions financières et du statut des étudiants en doctorat du programme. La Belgique et

l'Allemagne ont déclaré que le Programme exerce une pression financière sur le Secrétariat et de ne devrait « pas compromettre les travaux principaux du GIEC ».

Monaco, le Swaziland, le Ghana, le Mali et le Kenya ont souligné l'importance du Programme pour le renforcement des capacités dans les pays en développement. Monaco, soutenu par le Kenya, a proposé que la durée du soutien financier accordé aux étudiants en doctorat soit prolongée.

Parmi les propositions de l'assemblée ont figuré: l'utilisation du Programme pour soutenir les efforts de collecte de fonds de plus grande envergure déployés par le GIEC (Belgique); la notification des résultats des étudiants au Secrétariat (Nigeria); et le renvoi des efforts de collecte de fonds à l'ES-Finance nouvellement créée, en reconnaissant que les bailleurs de fonds potentiels pourraient être plus intéressés par le financement du Programme que par les activités principales du GIEC (Allemagne).

Le Groupe a décidé de prendre note de l'ensemble des propositions et a prié le Comité scientifique et le Secrétariat de poursuivre la recherche d'options permettant d'améliorer la viabilité du Programme à long terme.

QUESTIONS DIVERSES

Ce point de l'ordre du jour a été examiné jeudi après-midi et vendredi matin.

Le Coprésident de l'ESI Kiyoto Tanabe a fait rapport sur les **travaux en cours de l'ESI** en ce qui concerne: le rapport méthodologique sur la Révision 2019 des Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES, y compris la sélection des auteurs et des éditeurs et l'évaluation en cours des éventuels conflits d'intérêt y afférente; une réunion récente du Comité éditorial de l'ESI sur la base de données des facteurs d'émission qui s'est tenue à Bali, en Indonésie, en décembre 2016; et l'amélioration du logiciel d'inventaire du GIEC, y compris une réunion d'experts visant à recueillir les avis des utilisateurs organisée à Kitakyūshū, au Japon, en mars 2017. L'Allemagne a demandé que les rapports de situation sur le rapport méthodologique figurent à l'ordre du jour des futures réunions du GIEC. Le Togo, rejoint par le Mali et la Guinée, a demandé une formation supplémentaire sur les technologies et les méthodes au niveau sous-régional afin d'obtenir de bonnes estimations plutôt que des estimations d'émissions « par défaut » pour les pays qui manquent de capacités. Le Mali a demandé des informations sur les délégués présents à la réunion de Bali et sur la manière d'améliorer la participation. Le Coprésident Tanabe a pris note des observations formulées.

La France a par la suite demandé des informations sur **l'alignement du RE6 et du bilan mondial de la CCNUCC** en 2018. La déléguée a déclaré que le bilan « changera radicalement » la manière dont le GIEC fonctionne, en influant sur plusieurs cycles du GIEC et en alourdissant la charge de travail déjà importante du Bureau et du Secrétariat. Le Secrétariat a annoncé qu'il prépare la question pour examen à la GIEC 46. La déléguée a fait observer que le RE6 apporte déjà les modifications requises pour l'alignement avec le bilan de 2018, et que le RS15 sera publié avant que les objectifs en matière d'émissions ne soient révisés en 2018 et le RE6 achevé avant le bilan de 2023.

Le Royaume-Uni a demandé une mise à jour sur la **bibliothèque du GIEC**. Le Secrétariat a annoncé que les organisations concernées sont convenues de la réponse à apporter aux besoins des auteurs, de toute urgence pour le RS15. La déléguée a indiqué qu'un compte-rendu à ce sujet ainsi qu'un manuel destiné aux utilisateurs sont en cours d'achèvement, et s'est réjoui de poursuivre la collaboration. La Suisse a indiqué que les entreprises privées pourraient fournir un libre accès aux

publications commerciales en tant que « partenariat », pour lequel elles pourraient prétendre améliorer le bien commun, sans conséquences négatives pour la neutralité du GIEC.

Au sujet des **questions relatives à la CCNUCC**, la Norvège a demandé que ce point figure à l'ordre du jour de la GIEC 46 et que le Secrétariat de la CCNUCC informe le Groupe des activités concernant le GIEC. Le Secrétariat de la CCNUCC a fait le point sur la CdP 22 qui s'est tenue au Maroc en novembre 2016 et sur les questions pertinentes pour les travaux du GIEC. Le délégué a signalé, entre autres: la recommandation de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) de la CCNUCC sur la manière dont les rapports du GIEC peuvent être pris en considération dans le bilan mondial; la recommandation selon laquelle le GT conjoint SBSTA-GIEC doit être renforcé dans le contexte du bilan mondial; la sollicitation de la participation du GIEC à la réunion à venir du dialogue sur la recherche et à une réunion d'experts sur les scénarios d'émissions; et le report de la CdP 24 de 2018 en décembre, ce qui donne plus de temps au GIEC pour parachever le RS15.

Les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne et d'autres pays ont appuyé la proposition de la Norvège visant à inclure les questions relatives à la CCNUCC dans l'ordre du jour de la GIEC 46. L'Arabie saoudite, le Mali, le Brésil et d'autres pays ont demandé qu'aucun point de l'ordre du jour ne soit approuvé avant d'avoir été transmis à l'ensemble des chargés de liaison. Le Secrétariat a assuré les délégués que la proposition d'ordre du jour sera communiquée bien avant la GIEC 46.

Le Mexique a présenté un projet de proposition, élaboré avec le Chili et le Kenya après des consultations informelles menées avec 25 autres représentants de pays, priant le Comité exécutif d'élaborer des options permettant de poursuivre les débats du GIEC sur les **agents de forçage du climat de courte durée de vie (AFCCD)**, en particulier le carbone noir, comme une réunion d'experts visant à formuler des recommandations pour la GIEC 47. De nombreux pays ont exprimé leur soutien. Le Canada a proposé d'organiser une manifestation parallèle sur cette question pendant la GIEC 46.

Le Coprésident de l'ESI Tanabe a fait observer que les AFCCD sont déjà abordés dans les Lignes directrices du GIEC pour les inventaires mais pas le carbone noir; a déclaré que le mandat de l'ESI est souple mais que de nouveaux travaux sur cette question ne sont pas réalisables par l'ESI, en raison des contraintes de temps; a recommandé l'inclusion de la qualité de l'air dans ces travaux; a indiqué que le Comité exécutif devrait planifier ces travaux avec soin; et a signalé les incidences potentielles sur le calendrier de planification stratégique.

La Suisse a suggéré que le GIEC informe la CCNUCC et la Coalition pour le climat et la qualité de l'air de tout travail entrepris sur les AFCCD, et que l'ESI étudie la faisabilité de ces travaux et envisage la manière de tirer parti des méthodologies existantes, telles que celles qui sont utilisées en Europe.

La Chine a demandé au GTI de préciser les données scientifiques permettant d'aborder le carbone noir; a fait observer que la question ne fait pas partie des négociations climatiques et nécessitera un engagement politique pour être abordée; et a demandé si l'ESI avait le temps d'examiner la question avant la GIEC 47.

Vendredi matin, le Mexique a expliqué plus précisément que l'objectif premier de la proposition est d'obtenir des conseils techniques du GIEC sur les méthodes à utiliser par les pays dans leurs inventaires nationaux, pour ceux qui le souhaitent.

L'Arabie saoudite et d'autres pays ont globalement soutenu la proposition et, rejoints par le Chili, ont demandé qu'elle soit examinée de manière formelle à la GIEC 46. L'Allemagne, rejointe par la Belgique, a demandé que le GTI et l'ESI fournissent des informations sur les AFCCD en vue

de la GIEC 46, et la Norvège, rejointe par les États-Unis, a recommandé que le Comité exécutif étudie la manière d'aborder cette question. La Belgique a demandé qu'une proposition visant l'organisation d'une table ronde ou d'un atelier d'experts soit examinée à la GIEC 46.

La Coprésidente du GTI Masson-Delmotte a indiqué que le document d'orientation du Président pour le RE6 aborde la qualité de l'air, qui comprend les AFCCD, et que la réunion de cadrage du RE6 prévue en mai 2017 et les délibérations futures des GT pourraient poursuivre l'examen de cette question. Elle a recommandé qu'une réunion d'experts sur les AFCCD soit envisagée lors du choix des thèmes des réunions d'experts.

Le Président du GIEC Lee a indiqué que la proposition et le débat qui a suivi seront consignés dans le rapport de la GIEC 45 et que le Comité exécutif examinera la question et fera rapport à la GIEC 46.

Vendredi après midi, le Secrétariat a fait rapport sur les résultats d'un questionnaire distribué aux délégués pour recueillir leurs avis sur la **réunion d'information avant la plénière** organisée lundi après-midi. Environ 80% des sondés ont indiqué penser que la réunion d'information était bien préparée, qu'elle a proposé des exposés satisfaisants et un délai suffisant pour les examiner, et qu'elle aiderait les pays en développement à mieux participer aux activités du GIEC. Une large majorité a estimé que les réunions d'information précédant la plénière devraient se poursuivre à l'avenir.

LIEU ET DATE DE LA GIEC 46

Le Secrétaire du GIEC Abdalah Mokssit a pris note de l'offre d'accueil de la GIEC 46 par le Canada. Le Canada s'est dit honoré d'accueillir la réunion la semaine du 3 septembre 2017. Remerciant le Canada pour son offre d'accueil de la réunion, l'Arabie saoudite, soutenue par le Maroc, les Maldives, le Sénégal, le Mali et la Guinée, a fait observer que les dates proposées coïncident avec le congé de l'Eïd al-Adha, et a demandé qu'il soit envisagé de modifier les dates de la réunion. La République du Congo a exprimé l'espoir que l'obtention de visas pour le Canada ne soit pas problématique et a demandé que les dates soient modifiées en raison de leur chevauchement avec la CdP à la CNULCD. Le Président du GIEC Lee a indiqué que ces préoccupations seraient prises en compte.

CLÔTURE DE LA SESSION

Le Président du GIEC Lee a accueilli Kerstin Stendahl en tant que Secrétaire adjointe du GIEC. Il a remercié le Mexique pour sa généreuse hospitalité et a déclaré que la réunion a permis de définir une voie claire pour parvenir à la stabilité financière et aborder la mobilisation des ressources. Il a félicité les délégués pour leur accord sur des grandes lignes fermes pour les RS et a indiqué que les auteurs principaux peuvent désormais être recrutés pour les rapports. Il a remercié les délégués, les membres du Bureau, les interprètes et le Secrétariat et a clos la réunion à 17h07.

BRÈVE ANALYSE DE LA GIEC 45

Il y a l'air et le soleil, il y a les nuages. Tout là-haut, un ciel bleu, et au-delà il y a peut-être des chansons, peut-être de meilleures voix... Il y a l'espoir, en somme. Il y a de l'espoir pour nous, à l'encontre de notre regret. (Juan Rulfo, « Pedro Páramo » (tel que cité par le Président du GIEC Hoesung Lee lors de la plénière d'ouverture)

LE SOLEIL ET LES NUAGES

Le GIEC s'est réuni pour sa 45^e session à Guadalajara, au Mexique à un moment propice: il s'agissait de la première réunion du GIEC depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur le climat presque six mois plus tôt, qui, comme l'a indiqué la

Secrétaire exécutive de la CCNUCC Patricia Espinosa dans son discours d'ouverture, a marqué le début de « la période de mise en œuvre visant à rétablir la neutralité climatique et à limiter l'augmentation de la température à près de 1,5°C ». C'était également la deuxième réunion du Groupe portant sur le cycle du sixième Rapport d'évaluation convenu à Nairobi, au Kenya, en avril 2016. Les grandes lignes du Rapport spécial sur un réchauffement planétaire de 1,5°C ayant été adoptées en octobre 2016 à Bangkok, en Thaïlande, la GIEC 45 a porté sur les grandes lignes des rapports spéciaux sur: le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de GES dans les écosystèmes terrestres (RSCCTE); et les océans et la cryosphère dans le contexte du changement climatique (RSOCCC).

Bien que de manière générale il soit admis que les données scientifiques sont nécessaires à une prise de décision fondée sur des données factuelles pouvant permettre la mise en œuvre de l'Accord de Paris et aider la communauté internationale à concrétiser les Objectifs de développement durable (ODD), des nuages noirs pointaient à l'horizon. Il existe de nombreuses preuves témoignant que 2016 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, et le 28 mars 2017, alors que la GIEC 45 entamait ses travaux, le Président des États-Unis Donald Trump a signé un décret annonçant clairement que l'action climatique passerait au second plan, en faveur de politiques énergétiques favorisant les combustibles fossiles. Bien que plusieurs années et de nombreuses batailles judiciaires puissent s'avérer nécessaires au démantèlement du Plan pour une énergie propre, la politique de l'ancien Président Barack Obama cherchant à réduire les émissions du secteur énergétique américain et à augmenter la production d'énergies renouvelables, le décret envoie un message décourageant. L'offensive de l'administration Trump à l'encontre de la lutte contre les changements climatiques a été constatée par le Gouverneur du Jalisco, Jorge Aristóteles Sandoval Díaz qui, dans son discours d'ouverture, a interpellé le Président des États-Unis pour le « pas en arrière » que représente le retrait des mesures relatives aux changements climatiques et a qualifié la dénégation de la « réalité des changements climatiques » de « stupidité ». Quoi qu'il en soit, la politique climatique des États-Unis a des répercussions réelles sur les travaux du GIEC, notamment la manière dont elle affecte les contributions annuelles au budget et, par conséquent, les priorités budgétaires.

La brève analyse qui suit examine les décisions adoptées à la GIEC 45 sur les grandes lignes des RS et la mobilisation des ressources sous la menace de l'incertitude, et traite de la capacité du Groupe à s'adapter aux défis à venir.

DES CHANSONS, PEUT-ÊTRE DE MEILLEURES VOIX

Conformément à son mandat défini à Nairobi, la GIEC 45 a examiné, et finalement accepté, les grandes lignes des deux RS. En réponse à la requête de l'Arabie saoudite, le Groupe a abordé les grandes lignes du RSCCTE avant celles du RSOCCC, inversant l'ordre d'examen des grandes lignes indiqué dans l'ordre du jour provisoire. Des délégués ont estimé que cette inversion pourrait avoir pour conséquence que le temps imparti à l'examen des grandes lignes du RSOCCC soit insuffisant; toutefois, l'examen des grandes lignes des deux rapports par le Groupe a semblé équilibré, ce à quoi plusieurs délégations ont veillé. Des résumés techniques ont été ajoutés aux grandes lignes des deux rapports, ainsi que des références aux liens avec les institutions compétentes et aux contextes politiques. Par exemple, les grandes lignes du RSCCTE reconnaissent la complémentarité des activités menées par le GIEC et d'autres institutions compétentes, notamment l'IPBES, la CNULCD et la FAO, tandis que les liens avec l'Accord de Paris, les ODD et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe figurent dans les grandes lignes du RSOCCC.

La mention des « évaluations des vulnérabilités, limites de l'adaptation et risques résiduels » a également été ajoutée de manière parallèle aux lignes directrices des deux rapports, dans le but de répondre aux préoccupations exprimées par Sainte-Lucie et d'autres petits États insulaires en développement (PEID) quant à la nécessité d'aborder les pertes et les préjudices. Ces pays ont affirmé que l'examen des pertes et des préjudices est une « question de survie » et que le concept n'est pas couvert par les « limites de l'adaptation ». Le libellé, formulé avec attention, reflète le compromis trouvé entre les PEID et plusieurs pays développés, qui se sont d'abord opposés à toute référence aux « pertes et préjudices », en soutenant que le terme est politique et non scientifique. Bien que la nouvelle formulation n'ait pas de connotation politique, des délégués ont contesté l'ajout des « risques résiduels », en affirmant que la détermination du caractère résiduel des risques doit se fonder sur des données scientifiques.

Les RS devant être adoptés en septembre 2019, l'accord du Groupe sur les grandes lignes a marqué le début d'un processus d'élaboration rigoureux commençant par un appel à candidatures en vue de la nomination des auteurs principaux chargés de la coordination, des auteurs principaux et des éditeurs réviseurs attendue en avril 2017. Une fois les deux équipes de rédaction sélectionnées, celles-ci se réuniront à plusieurs reprises au cours des trois ans à venir afin de travailler sur leurs RS respectifs. Avant d'être acceptés et approuvés par le Groupe, les RS, ainsi que les résumés à l'intention des décideurs qui les accompagnent, seront soumis à plusieurs séries d'examens menés par les experts et les gouvernements. Le Groupe étant à présent convenu de grandes lignes solides qui combinent l'expertise scientifique et les exigences des décideurs, les auteurs, une fois sélectionnés, disposeront d'une base solide sur laquelle travailler.

D'AUTRES NUAGES?

Une question essentielle exigeant également l'attention immédiate du Groupe était celle du programme et budget du Fonds d'affectation spéciale du GIEC. Il est notoire que les contributions au GIEC ont constamment diminué depuis 2008 aussi bien en ce qui concerne leur montant que le nombre de bailleurs de fonds. Pendant des années, les États-Unis ont été le soutien principal du Groupe, avec une contribution au budget du GIEC s'élevant à plus de 43 millions CHF depuis sa création. En effet, les États-Unis représentent l'un des 23 pays donateurs seuls à verser une contribution au GIEC en 2016, et, à près de 2 millions CHF, cette contribution constitue la contribution nationale la plus importante et est six fois plus élevée que la deuxième contribution la plus haute. Cependant, l'incertitude quant à savoir jusqu'où l'administration Trump est prête à aller dans la suppression ou la réduction du financement accordé aux processus internationaux relatifs au climat planait comme un nuage, quoique dissimulé, tandis que le Groupe examinait le financement et la stratégie de mobilisation des ressources.

Dans un effort visant à élargir sa base de financement et à obtenir des fonds supplémentaires, le Groupe a élaboré une stratégie de mobilisation des ressources qui propose d'étudier la possibilité de mettre en place des partenariats avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les institutions financières internationales telles que la Banque mondiale, les banques régionales de développement, les unions économiques et politiques régionales, la société civile et les fondations philanthropiques, ainsi que le secteur commercial. Bien qu'il soit indéniable que de nouveaux bailleurs de fonds sont nécessaires, plusieurs pays européens se sont inquiétés de voir l'indépendance, l'impartialité et l'intégrité du Groupe

compromises par l'acceptation de fonds provenant d'autres sources que les gouvernements. Des préoccupations similaires ont été exprimées au sujet des financements à des fins spécifiques. Plusieurs pays en développement ne voyaient aucune contradiction à accepter des fonds provenant d'un groupe de bailleurs de fonds diversifié, en soutenant que « la porte doit être grand ouverte à tous ceux qui veulent bien faire ».

Diverses autres idées ont été avancées pour la collecte de fonds, y compris le financement participatif et, à l'instar du Fonds vert pour le climat, l'appel aux villes et entités infranationales pour obtenir un soutien. La Suisse a proposé de suivre le barème indicatif des contributions volontaires (BICV) de l'ONU Environnement utilisé pour son Fonds pour l'environnement. En vertu du BICV, les États membres sont priés de contribuer au moins à hauteur de l'échelon déterminé par les Nations Unies, les États contribuant à hauteur de l'échelon défini par les Nations Unies ou au-dessus sont priés de tout au moins maintenir leur niveau de contribution, et les États contribuant en dessous de leurs niveaux les plus élevés sont encouragés à revenir à ces niveaux de financement. L'utilisation du BICV placerait la contribution des États-Unis à 22% du total, ce qui représente la moitié de leur niveau actuel de contribution proche de 45%. Toutefois, même cela pourrait représenter le meilleur des scénarios. Il est plus probable que la contribution des États-Unis ressemble davantage à la « bourse vide » évoquée par le délégué suisse lorsqu'il a déclaré: « nous pouvons tourner la bourse dans tous les sens mais si elle vide, elle est vide ». Le recours au BICV ne sera peut-être pas politiquement réalisable non plus. La politique assombrit bel et bien les délibérations du GIEC, peu importe combien les scientifiques du GIEC peuvent le déplorer. Cela a été par exemple le cas pour le débat de la GIEC 45 sur les pertes et les préjudices. Les pays en développement qui demandent le maintien des contributions des pays « donateurs » pourraient être réticents à l'idée que tous versent leur « juste part » des contributions.

Existe-t-il donc une lueur d'espoir sous ce nuage noir? Afin d'aborder les nombreuses préoccupations relatives au financement, la GIEC 45 a créé une Équipe spéciale chargée de la stabilité financière du GIEC (ES-Finance) et a élaboré son mandat. L'équipe spéciale proposera à la GIEC 46 des options de financement visant à fournir des moyens prévisibles, durables et appropriés permettant la bonne mise en œuvre du programme de travail du GIEC. L'ES-Finance examinera les options envisageables pour augmenter les contributions des gouvernements, étudiera les moyens de mobiliser des ressources supplémentaires venant d'organisations des Nations Unies, et donnera des conseils en matière d'éligibilité d'autres bailleurs de fonds potentiels, y compris le secteur privé. De nombreux délégués ont considéré ceci comme un premier pas positif vers la résolution du déficit de financement.

IL Y A DE L'ESPOIR POUR NOUS, À L'ENCONTRE DE NOTRE REGRET

Bien que le ciel de la GIEC 45 ait été quelque peu voilé par les préoccupations financières, l'espoir l'a emporté selon de nombreux participants à la réunion. Il est indubitable que des ressources financières restreintes mettront à l'épreuve la capacité d'adaptation du GIEC, ainsi que son aptitude à livrer les produits du RE6 en temps voulu. La réponse aux difficultés financières présentes et futures exigera une approche créative et l'étude d'un éventail d'options différentes. A cet égard, le GIEC a fait preuve de souplesse et d'ouverture pour examiner diverses possibilités, mais sa capacité à sortir de la crise du financement sans compromettre son intégrité reste à démontrer.

RÉUNIONS À VENIR

3^e Forum Énergie durable pour tous: Le 3^e Forum Énergie durable pour tous (SEforALL) se réunira à New York du 3 au 5 avril 2017, sur le thème: « Plus loin, plus vite ensemble ». Des représentants de haut niveau issus de gouvernements, d'entreprises, de la société civile et d'organisations internationales se réuniront pour négocier de nouveaux partenariats et idées, stimuler les investissements et orienter l'action vers les énergies durables tout en partageant des témoignages du monde entier sur la manière dont ils progressent vers la réalisation de l'Objectif de développement durable 7 (énergie propre et d'un coût abordable). **dates:** 3-5 avril 2017 **lieu:** Brooklyn, New York, États-Unis **contact:** Secrétariat SEforALL **téléphone:** +43-676-846-727-200 **email:** Info@SEforALL.org **www:** <http://seforallforum.org/> ou <http://se4all.org/>

Sommet des dirigeants africains sur les énergies renouvelables: Les sessions prévues lors de ce Sommet de deux jours comprennent: l'importance des mini-réseaux communautaires pour l'accès à l'énergie; l'élaboration d'un cadre réglementaire permettant de stimuler le développement des énergies renouvelables en Afrique de l'Est; l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables et la valorisation du potentiel de l'avenir énergétique de l'Afrique; l'attraction de capitaux permettant de développer des projets sur les énergies renouvelables; l'exploitation du potentiel de l'énergie solaire en Afrique sub-saharienne; l'exploitation de tout le potentiel des perspectives relatives à l'énergie hydraulique en Afrique de l'Est; les projets d'énergie éolienne, géothermique, de la biomasse et hybride; et l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. **dates:** 4-5 avril 2017 **lieu:** Nairobi, Kenya **www:** <http://www.africanrenewables Summit.com/>

16^e Réunion du Conseil du Fonds vert pour le climat (FVC): Le Conseil du FVC devrait examiner, entre autres: les questions relatives aux orientations de la CdP; l'appui à la préparation; les questions relatives aux propositions de financement; la situation en matière d'effectifs du Secrétariat; l'état des ressources; la mise à jour sur le cadre de gestion des risques du FVC; les questions relatives à l'accréditation; et la révision du mandat du Mécanisme de recours indépendant. **dates:** 4-6 avril 2017 **lieu:** Songdo, Incheon, République de Corée **contact:** Secrétariat du FVC **téléphone:** +82-32-458-6059 **fax:** +82-32-458-6094 **email:** info@gcfund.org **www:** <http://www.greenclimate.fund/home>

20^e session du Groupe de travail de la CCAC et Dialogue science-politique: Le Dialogue science-politique, qui se tiendra le 25 avril, portera sur la mesure du carbone noir et d'autres polluants, les inventaires de carbone noir, et la manière d'inclure les polluants atmosphériques à courte durée de vie dans les contributions déterminées au niveau national. Les 26 et 27 avril, la 20^e réunion du Groupe de travail de la Coalition pour le climat et la qualité de l'air (CCAC) sera l'occasion d'examiner: la préparation de nouvelles mesures et d'engagements pour la prochaine Assemblée de haut niveau de la Coalition prévue fin 2017; les initiatives de la Coalition prêtes à être amplifiées; le suivi des engagements stipulés dans le Communiqué de Marrakech; et la prise en considération de nouvelles propositions de financement. Les réunions sont organisées par le ministère chilien de l'environnement et la CCAC. Les réunions ne sont ouvertes qu'aux partenaires de la CCAC, qui comprennent actuellement 51 pays, 16 organisations intergouvernementales et 45 organisations non gouvernementales. **dates:** 25-27 avril 2017 **lieu:** Santiago, Chili **contact:** James Morris, ONU Environnement **email:** James.Morris@unep.org **www:** <http://ccacoalition.org/>

Réunion d'experts du GIEC sur l'atténuation, la durabilité et les scénarios de stabilisation du climat: Les objectifs de la réunion d'experts du GTIII comprennent la promotion du dialogue entre les différentes communautés de recherche, la stimulation des activités de recherche interdisciplinaires pouvant générer de la documentation pour le RE6, et l'implication des experts et parties prenantes intéressés par l'atténuation. **dates:** 26-28 avril 2017 **lieu:** Addis-Abeba, Éthiopie **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208/54/84 **fax:** +41-22-730-8025/13 **email:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch>

Cadrage du RE6 du GIEC: Au cours de cette réunion, les membres examineront les grandes lignes du RE6. **dates:** 1^{er}-5 mai 2017 **lieu:** Addis-Abeba, Éthiopie **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208/54/84 **fax:** +41-22-730-8025/13 **email:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch>

46^e réunions des Organes subsidiaires de la CCNUCC: Seront convoquées les 46^e réunions de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et la troisième partie de la première réunion du Groupe de travail spécial de l'Accord de Paris. **dates:** 8-18 mai 2017 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228 815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **email:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://unfccc.int/>

52^e réunion du Conseil du FEM: Le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) se réunit deux fois par an pour approuver de nouveaux projets présentant des avantages environnementaux au niveau mondial dans les domaines d'intervention du FEM: la biodiversité, l'atténuation des changements climatiques, les produits chimiques et les déchets, les eaux internationales, la dégradation des terres, et la gestion durable des forêts; et dans les programmes du FEM adoptant une approche intégrée sur les villes durables, la suppression de la déforestation des chaînes de produits de base, et la durabilité et la résilience pour la sécurité alimentaire de l'Afrique sub-saharienne. Le Conseil donne également des orientations au Secrétariat et aux organismes d'exécution du FEM. La réunion du Conseil du FEM sera précédée d'une consultation avec les organisations de la société civile organisée au même endroit. Les réunions du Fonds pour les pays les moins avancés et du Fonds spécial pour les changements climatiques devraient également avoir lieu. **dates:** 22-25 mai 2017 **lieu:** Washington, États-Unis **contact:** Secrétariat du FEM **téléphone:** +1-202-473-0508 **fax:** +1-202-522-3240 **email:** secretariat@thegef.org **www:** <http://www.thegef.org/council-meetings/gef-52nd-council-meeting>

Plate-forme mondiale 2017 pour la réduction des risques de catastrophes: Cette conférence portera sur la manière de réduire les pertes humaines et les pertes économiques découlant de catastrophes d'origine humaine et causées par des risques naturels. La conférence vise à encourager les pays et autres parties prenantes à dépasser la gestion des catastrophes pour s'intéresser aux risques qui entraînent les plus grandes pertes imputables aux catastrophes, notamment la pauvreté, l'urbanisation sauvage, la dégradation de l'environnement et la mauvaise gouvernance des risques. La Plate-forme, qui a été établie en 2007 et se tient tous les deux ans, est l'occasion d'échanger des informations, de débattre des dernières évolutions et connaissances, et de créer des partenariats intersectoriels. **dates:** 22-26 mai 2017 **lieu:** Cancun, Mexique **contact:** Connie Brown, UNISDR **téléphone:** +41-22-91-78908 ou **contact:** Elena Dokhlik, UNISDR **téléphone:** +41-22-91-78861 **fax:** +41-22-91-78964 **email:** globalplatform@un.org **www:** <http://www.unisdr.org/conferences/2017/globalplatform/en>

Deuxième réunion des auteurs principaux sur le RS15:

Organisée par le GTI, la deuxième réunion des auteurs principaux élaborera le Rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C et les profils connexes d'évolution des émissions de GES, qui devrait être approuvé à la GIEC 48 en septembre 2018. **dates:** 5-9 juin 2017 **lieu:** Exeter, Royaume-Uni **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208/54/84 **fax:** +41-22-730-8025/13 **email:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch>

Conférence de haut niveau des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'ODD 14 (Conférence des Nations Unies sur les océans):

Cette conférence de haut niveau des Nations Unie visant à appuyer la réalisation de l'ODD 14 (Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable) sera organisée conjointement par les gouvernements des Fidji et de la Suède et coïncidera avec la Journée mondiale de l'océan 2017, le 8 juin. Le thème général de la conférence est « Nos océans, notre avenir: partenariats pour la réalisation de l'Objectif de développement durable 14 ». **dates:** 5-9 juin 2017 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Missions permanentes des Fidji et de la Suède **téléphone:** +1-212-687-4130 (Fidji); +1-212-583-2500 (Suède) **www:** <https://sustainabledevelopment.un.org/topics/oceans/SDG14Conference>

3^e Conférence européenne sur l'adaptation aux changements climatiques:

La Conférence européenne sur l'adaptation aux changements climatiques (ECCA) 2017 sera organisée sur le thème « Notre avenir adapté au climat ». La Conférence vise à inspirer les individus et à permettre la collaboration afin de découvrir et d'apporter des solutions positives d'adaptation au climat pouvant renforcer la société, revitaliser les économies locales et améliorer l'environnement. Elle réunira des représentants des entreprises, de l'industrie, des ONG, des collectivités locales et des communautés afin qu'ils partagent leurs connaissances, idées et expérience avec les chercheurs de pointe et les décideurs. Le jeudi et le vendredi, des excursions seront proposées afin de présenter divers projets d'adaptation stimulants ainsi que des sites culturels dans la région. **dates:** 5-9 juin 2017 **lieu:** Glasgow, Écosse, Royaume-Uni **contact:** ECCA 2017 **www:** <http://ecca2017.eu/conference/>

Première réunion des auteurs principaux sur la Révision

2019 des Lignes directrices 2006 du GIEC: Cette réunion examinera la Révision 2019 des Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES. **dates:** 7-14 juin 2017 **lieu:** Bilbao, Espagne **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208/54/84 **fax:** +41-22-730-8025/13 **email:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch>

Sommet du G20: Le Sommet du G20 sera organisé sous la Présidence de l'Allemagne les 7 et 8 juillet à Hambourg, en Allemagne. Les 20 Chefs d'État et de Gouvernement et les représentants de haut niveau d'organisations internationales se réuniront sur le thème: « Formons un monde interconnecté ». L'une des priorités de la Présidence est de faire progresser la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'accord de Paris sur le climat. **dates:** 7-8 juillet 2017 **lieu:** Hambourg, Allemagne **www:** <https://www.g20.org/Webs/G20/EN/>

GTCNL 39 au Protocole de Montréal: La 39^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone sera précédée d'un atelier sur les normes de sécurité afférentes à l'utilisation sûre de produits de remplacement des hydrofluorocarbones (HFC) à faible potentiel de réchauffement global, prévu le 10 juillet, et de la 58^e réunion du Comité d'application de la procédure applicable en cas de non-respect du Protocole de Montréal, prévue le 9 juillet. **dates:** 11-14 juillet 2017 **lieu:** Bangkok, Thaïlande **contact:** Secrétariat

de l'Ozone **téléphone:** +254-20-762-3851/3611 **fax:** +254-20-762-0335 **email:** ozone.info@unep.org **www:** <http://ozone.unep.org/fr/réunions>

46^e réunion du GIEC: Le GIEC se réunira pour examiner, entre autres, le résultat de la réunion de cadrage du RE6, y compris les grandes lignes des rapports des GT du RE6, et le programme et budget. La 54^e réunion du Bureau du GIEC précèdera la GIEC 46. **dates:** 6-10 septembre 2017 (à confirmer) **lieu:** Montréal, Canada **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208/54/84 **fax:** +41-22-730-8025/13 **email:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch>

Pour plus de réunions, consulter <http://climate-l.iisd.org/>

GLOSSAIRE

AFCCD	Agents de forçage du climat de courte durée de vie
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CdP	Conférence des Parties
CI	Conflit d'intérêts
CNULCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CSD	Comité scientifique directeur
ESACI	Équipe spéciale pour les données et les scénarios servant à l'analyse du climat et de ses incidences
ES-ESACI	Équipe spéciale chargée de l'avenir de l'ESACI
ESF	Équipe spéciale chargée des questions financières
ES-Finance	Équipe spéciale chargée de la stabilité financière du GIEC
ESI	Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GT	Groupe de travail
IPBES	Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
ODD	Objectifs de développement durable
OMM	Organisation météorologique mondiale
RE5	Cinquième Rapport d'évaluation du GIEC
RE6	Sixième Rapport d'évaluation du GIEC
RID	Résumé à l'intention des décideurs
RS	Rapport spécial
RS15	Rapport spécial sur un réchauffement planétaire de 1,5°C
RSCCTE	Changement climatique et terres émergées: rapport spécial sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres
RSOCCC	Rapport spécial sur les océans et la cryosphère dans le contexte du changement climatique
RSY	Rapport de synthèse
UAT	Unité d'appui technique